



Noailhac *info*

LE MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE NOAILHAC

Juillet 2021



Dossier: Vivons local, vivons artisanal

Sommaire

Le mot du Maire3

Budget 20213

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Horaires mairie4

Coordonnées mairie

Nouvelle adresse mail

Déchèteries : Horaires d'ouverture.....5

Assistantes maternelles5

N° d'urgence.....5

Panneau Pocket.....5

Extension de la prime rénov......6/7

La lutte contre le frelon asiatique.....8/9

Infos Mairie

Etat civil.....10

Plaques des rues.....10

Urbanisme.....10

Certificat d'urbanisme opérationnel

Déclarations préalables

Permis de construire

Fleurissement du bourg.....11

Défibrillateur.....12

Voirie.....12

Travaux partagés avec Ligneyrac.....13

Chemin de la Barette.....14

La Doradie.....14

Travaux la Coste.....15

Taille des arbres.....15

Gouttière de L'église.....15

Fibre.....15

Panneaux sur cd 38.....16

Chemins de randonnée.....16

Les encombrants.....16

Réseau d'eau.....17

Souterrain d'Orgnac.....18

Vitrine.....18

Nuisance de nos amis à quatre pattes.19

Panneau d'affichage.....19

Taxe foncière.....19

DU CÔTÉ DE L'ÉCOLE

Des nouveaux jeux.....20

La cloche21

Noailhac Intervillages21

Infos Com Com

Amélioration des forêts privées.....22

PLU intercommunal.....22

Sirtom.....23/24

Mission locale25/26

ÉVÉNEMENTS DANS LA COMMUNE

Lu, Vu, Entendu

André Feix.....27 à 31

Film France 3.....32

Muguet du 1^{er} Avril32

DOSSIER

Vivons local

Vivons artisanal

Artisans d'hier35 à 48

Artisans d'aujourd'hui.. 49 à 59

EDITORIAL

Chères Noailhacoises et chers Noailhacois,

Un vent de liberté souffle enfin sur Noailhac. En restant prudents nous allons pouvoir revoir nos parents, enfants, petits-enfants et bien entendu tous nos amis. Nous allons aussi enfin pouvoir nous retrouver. La Mairie va reprendre un système normal d'ouverture et de permanence. Nous allons aussi pouvoir rouvrir la salle des fêtes aux activités et nous rencontrer de nouveau en toute simplicité. Rien que d'y penser cela fait du bien.

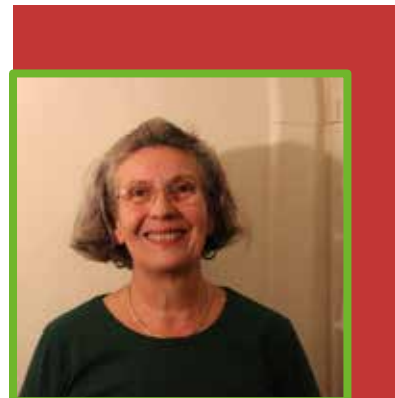
Sans doute nos jeunes feront-ils la fête tout du moins je l'espère mais à l'heure où je vous écris ces quelques mots nous sommes encore un peu dans le flou et attendons les décisions gouvernementales.

Attention à rester prudents et veuillez également noter dans vos tablettes le nouveau mail de la Mairie et son nouveau numéro de téléphone.

Nous avons continué à travailler pour notre confort à tous : des routes vont être refaire, une gouttière sera posée sur l'Eglise, le roncier de la Doradie a disparu et nos fossés sont propres, le fleurissement du bourg est fait, et surtout nos petits de l'école ont reçu des jeux, la cloche résonne de nouveau et les divers aménagements demandés par l'instituteur sont faits.

Dans ce numéro préparé avec encore de grosses restrictions sanitaires vous allez découvrir la richesse d'hier et d'aujourd'hui de Noailhac à travers la diversité des artisans présents sur notre commune.

Tout le conseil municipal vous souhaite un excellent été.



Budget 2021

Le budget 2021 s'inscrit en fin d'un cycle d'investissements lourds, portant sur les exercices 2018/2019 et 2020 pour les « restes à réaliser » en recettes notamment, consacrés aux travaux d'aménagement de la Place d'Astorg, du plan d'aménagement du bourg, de l'éclairage extérieur de l'Eglise, de l'adressage et divers travaux ?

Le budget de fonctionnement prévoit **354 247 euros de recettes** cette année. Les dépenses de fonctionnement seront plus élevées du fait de l'augmentation du temps de travail de notre secrétaire et de son changement de grade ainsi que du changement de grade de deux agents.

Les élus ont maintenu leurs indemnités en-dessous du plafond attribuable.

Les subventions aux associations restent au niveau de l'ordre de 2000 euros et les charges financières couvrent les intérêts des emprunts.

Le budget d'investissement concerne surtout des dépenses de voirie et la phase 1 du souterrain d'Orgnac (mise en protection et fouilles). Ce projet est financé par les fonds Leader, la Drac et le SRA pour un total de 31 000 euros. Les recettes d'investissement couvrent les investissement prévus.

Les subventions d'investissement sont portées pour 160 000 euros dont 59 176 euros de FCTVA auxquelles il convient d'ajouter l'excédent d'investissement reporté de 91 553 euros.

Infos pratiques

18h30

Mairie de Noailhac

Horaires secrétariat

Lundi 9h00 - 12h30
13h45 - 16h30

Mercredi 9h00 - 11h30

Vendredi 14h00 - 18h00

Permanence Maire ou Adjoint

Rendez-vous sur demande

Lundi 10h00 - 12h00

Téléphone portable Mme La Maire

07 56 00 18 13

Coordonnées Mairie :

7, rue des écoles

19500 Noailhac

Site internet :
www.noailhac19.fr

Mail :
noailhac19.mairie@gmail.com

Tél :
05 55 25 42 09

Ecole : 05 55 25 37 46

Nouvelle adresse Mail

noailhac19.mairie@gmail.com

Congés de la secrétaire

Du 21 au 25 Juin

Du 12 au 16 Juillet

Du 6 au 10 septembre

Du 8 au 12 novembre

Pour toutes questions relatives aux logements, locations, assurances et collocations, pour tout savoir sur vos droits, ayez le réflexe de contacter l'ADIL

ADIL

Association Départementale d'Information sur le Logement

62 av Victor-Hugo 19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82

adil19@wanadoo.fr

Le Noailhac Info

Pour vivre correctement le Noailhac Info a besoin de bonnes volontés. N'hésitez pas à nous rejoindre aussi bien pour apporter vos idées que pour écrire si l'envie vous tente. Cela peut être aussi pour illustrer ou photographier ou simplement participer.

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Déchèteries Horaires d'ouverture

Déchèterie Cosnac

Lundi	9h - 12h	
Mardi	9h - 12h	14h - 18h
Mercredi	9h - 12h	14h - 18h
Jeudi	9h - 12h	14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Déchèterie St Julien Maumont

Lundi		14h - 18h
Mardi		14h - 18h
Mercredi		14h - 18h
Jeudi		14h - 18h
Vendredi	9h - 12h	14h - 18h
Samedi	9h - 12h	14h - 18h

Assistantes maternelles

Mme Eliane COUPE
La Doradie
Tél : 05 55 25 33 51

Mme Fabienne TERRIEUX
La Cisterne
Tél : 05 55 84 09 77

LES N°D'URGENCE :

15: SAMU
17: POLICE/GENDARMERIE
18: SAPEURS-POMPIERS
112: URGENCES
08 842 846 37 = « 08 Victimes »



Si vous placez
cette application dans vos
favoris vous serez alertés
de toute nouvelle infor-
mation déposée en temps
réel.

Nouvelle entreprise



Extension de ma prime rénov' à l'ensemble des propriétaires occupants

Depuis le 11 janvier 2021, ma prime rénov' est ouverte à tous les propriétaires occupants aussi bien pour les maisons individuelles que pour les logements situés en copropriété. Grâce à cette nouvelle version de ma prime rénov', le gouvernement veut renforcer la politique de rénovation énergétique en ouvrant plus largement les aides aux ménages

Le dispositif :

Ma prime rénov' correspond à un système de subvention forfaitaire dont il est possible de bénéficier pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. Les montants d'aide sont prévus par poste de travaux. Les travaux doivent être réalisés par un professionnel RGE. Vous pouvez vous rendre sur le site <http://www.faire.gouv.fr/aides-de-financement/simulaidess> pour vérifier le profil auquel vous correspondez en fonction de vos revenus.

Le montant total dont on peut bénéficier grâce aux primes de ma prime rénov' est plafonné, en principe, à 20 000€ par logement par période de 5 ans.

Ma Prime Rénov' peut se cumuler avec les aides versées au titre des Certificats d'économies d'énergie (CEE), les aides des collectivités locales et celles d'Action logement. Par ailleurs ces travaux bénéficient de la TVA à 5,5%.

Les bénéficiaires

A ce jour, seuls les propriétaires occupants (en mono-propriété ou en copropriété) peuvent déposer un dossier. Des évolutions sont attendues dans les mois à venir sur ce point qui fera l'objet d'une prochaine fiche info. Seuls sont éligibles les travaux destinés à la rénovation énergétique de la résidence principale.

Les propriétaires bailleurs peuvent bénéficier de ma prime rénov' pour les devis signés à compter du 1^{er} octobre 2020. Toutefois, les bailleurs ne pourront déposer le dossier d'aide qu'à compter du 1^{er} juillet 2021. Le régime de l'aide étant soumis à des modalités particulières pour les bailleurs, nous vous invitons à prendre contact avec nos services pour plus d'informations.

Les montants d'aides sont toutefois variables, selon la catégorie de revenus à laquelle on appartient. Ma prime rénov' prévoit 4 catégories de revenus classées par couleur : ma prime rénov' bleu, jaune, violet ou enfin rose. Les plafonds de ressource sont disponibles sur le site ainsi que sur la fiche info complémentaire que nous avons réalisée. Vous pouvez aussi simuler votre situation grâce au site simulaidess évoqué plus haut.

Le décret du 25 janvier 2021 étend, à compter du 31 juillet 2021, le bénéfice de ma prime rénov' à tout titulaire d'un droit réel immobilier conférant l'usage du logement (les usufruitiers par exemple). Ce texte précise aussi qu'il est possible de bénéficier de ma prime rénov' à la condition d'occuper le logement à titre de résidence principale dans un délai maximum de 6 mois suivant la date de paiement du solde de la prime.

La demande

La demande d'aide se fait sur le site www.maprimerenov.gouv.fr. La demande doit être faite impérativement avant le début des travaux en respectant les différentes formalités prévues sur le site.

La demande peut aussi être faite par l'intermédiaire d'un mandataire (l'artisan par exemple). L'aide est versée en une fois, dès la fin des travaux, pour faciliter leur financement. Une avance de frais peut être accordée afin d'aider à régler l'acompte des travaux.

Reportez-vous à la fiche suivante pour avoir les catégories de prime en fonction de vos ressources.

INFORMATION
LOGEMENT
N° 219

adil
de la Corrèze

**Association
Départementale
d'Information
sur le Logement**

Hôtel du Département
9 Rue René et Emile
Fage.
Bâtiment F 4^{ème} étage
19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82
Fax : 05.55.93.78.89

adil.19@orange.fr

Nos Permanences :

Attention horaires
modifiés en raison du
COVID.

Argentat, Beaulieu,
Beynat, Bort-les-
Orgues, Brive,
Egletons,
Eygurande,
Lubersac, Marcillac
La Croisille,
Mercoeur, Meyssac,
Neuvic, Objat,
Sornac, Ussel,
Uzerche.

Pour tous
renseignements sur
les horaires
téléphoner au
05-55-26-56-82

L'équipe de l'ADIL 19 reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Extension de ma prime rénov' (suite)

Plafonds de ressources hors Île-de-France				
Nombre de personnes composant le ménage (foyer fiscal)	Revenu fiscal de référence (RFR) Mon RFR est indiqué sur mon avis d'imposition			
	MaPrimeRénov' Bleu Revenu annuel hors ressources de l'épargne	MaPrimeRénov' Jaune Revenu annuel hors ressources de l'épargne	MaPrimeRénov' Violet Revenu annuel hors ressources de l'épargne	MaPrimeRénov' Rose Revenu annuel hors ressources de l'épargne
1	jusqu'à 14 879 €	jusqu'à 19 074 €	jusqu'à 29 148 €	> 29 148 €
2	jusqu'à 21 760 €	jusqu'à 27 896 €	jusqu'à 42 848 €	> 42 848 €
3	jusqu'à 26 170 €	jusqu'à 33 547 €	jusqu'à 51 592 €	> 51 592 €
4	jusqu'à 30 572 €	jusqu'à 39 192 €	jusqu'à 60 336 €	> 60 336 €
5	jusqu'à 34 993 €	jusqu'à 44 860 €	jusqu'à 69 081 €	> 69 081 €
Par personne supplémentaire	+ 4 412 €	+ 5 651 €	+ 8 744 €	+ 8 744 €

Exemple :

Prenons l'exemple d'un couple avec deux enfants et des revenus annuels de 30 500 €, propriétaires occupants d'une maison individuelle en Corrèze. L'étiquette énergie du logement est F (passoire thermique) et ils veulent remplacer une vieille chaudière au fioul par un poêle à granulés.

Ce couple peut bénéficier de ma prime rénov' bleu avec

- 10 000 € pour un forfait chaudière à granulés par ma MaPrimeRénov' :
- Un Bonus sortie de passoire de 1 500 €
- Certificats d'économies d'énergie (CEE) : 4 400 € dans le cadre du coup de pouce chauffage
- Une assistance à la maîtrise d'ouvrage financée dans la limite de 150€

D'autres évolutions sont attendues dans les mois à venir, l'ADIL de la Corrèze vous tiendra informés.

L'équipe de l'ADIL 19 reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

INFORMATION
LOGEMENT
N° 219 bis

adil
de la Corrèze

**Association
Départementale
d'Information
sur le Logement**

Hôtel du Département
9 Rue René et Emile
Fage.
Bâtiment F 4^{ème} étage
19 000 TULLE

Tél : 05.55.26.56.82
Fax : 05.55.93.78.89

adil.19@orange.fr

Nos Permanences :

Attention horaires
modifiés en raison du
COVID.

Argentat, Beaulieu,
Beynat, Bort-les-
Orgues, Brive,
Egletons,
Eygurande,
Lubersac, Marcillac
La Croisille,
Mercoeur, Meyssac,
Neuvic, Objat,
Sornac, Ussel,
Uzerche.

Pour tous
renseignements sur
les horaires
téléphoner au
05-55-26-56-82

La lutte contre le frelon asiatique



Jean-Luc Battu aux petits soins pour ses abeilles

Pour préserver l'écosystème, il faut lutter aux côtés des apiculteurs contre la prolifération du frelon asiatique, véritable danger à long terme pour l'homme, car il contribue à détruire le maillon essentiel de la reproduction des plantes, les abeilles.

Dans le but de limiter l'invasion, il est important de connaître le mode de vie de ces prédateurs.

Jean-Luc Battu, apiculteur, donne ici de précieuses indications sur leur cycle de vie, qui permettent de repérer les moments où chacun peut agir utilement.

L'agenda du frelon asiatique

Une colonie de frelons a une espérance de vie d'une année. Le nid est déserté à l'automne, les dernières ouvrières meurent au début de l'hiver, seules les futures reines fondatrices survivent.

De février à avril, selon les conditions météo, les reines fondatrices qui ont hiberné émergent. Chacune cherche un endroit abrité pour bâtir le nid primaire. À cette époque, la fondatrice est seule, pour se protéger des intempéries elle va choisir : une cabane de jardin, une grange, une avancée de toiture, un encadrement de fenêtre, un volet roulant extérieur...

Pendant cette période, elles ont besoin de sucre pour elles, de protéines pour nourrir les larves, de fibres de bois et d'eau pour construire la structure du nid.

C'est donc au sortir de l'hibernation que se situe le moment clé pour piéger les femelles fondatrices, de février jusqu'au 1^{er} mai en fonction des aléas climatiques. Pour une vraie efficacité, il faut se coordonner avec le voisinage, ne pas agir seul dans son coin.



Un nid primaire

VIE DE LA COMMUNE

Infos pratiques

Le Noailhac Info de janvier 2020 donnait des précisions sur la fabrication des pièges à frelons.

Rappel : Les pièges peuvent être achetés dans le commerce ou être de fabrication artisanale. Il suffit de récupérer des bouteilles plastique, de découper le haut et de le disposer en entonnoir. Il faut ensuite verser un appât dans la bouteille, il en existe dans les jardineries, mais on peut préparer le mélange suivant : un tiers de volume de sirop de grenadine ou de cassis, plus un tiers de volume de bière brune et un tiers de volume de vin blanc. Cette préparation contenant de l'alcool repousse les abeilles.

Fin avril, début mai, les premières ouvrières naissent. Elles s'occupent des larves et agrandissent le nid primaire.

De juin à septembre, la population augmente dans le nid primaire. Les ouvrières vont chercher un nouvel emplacement pour y bâtir le nid secondaire. Il est souvent situé en hauteur, dans un arbre, mais parfois plus bas, contre un bâtiment, dans une haie, au ras du sol...



Sachant qu'un frelon peut emporter une abeille toutes les 10 secondes, Jean-Luc Battu expérimente un piège à frelons ingénieux à installer en façade de ses ruches.



Un nid secondaire, sur un arbre à Noailhac

De septembre à octobre la population a fortement augmenté dans le nid secondaire, la colonie est installée et la reine fondatrice passe son temps à pondre, jusqu'à 100 œufs par jour. Le nid peut alors atteindre 1 mètre de haut ou plus et abriter plusieurs milliers d'individus.

Les ouvrières ont besoin de rapporter beaucoup de protéines pour nourrir les larves. C'est à ce moment que les apiculteurs constatent une forte pression sur leurs ruches.

Pendant le mois d'octobre les nids émettent des mâles qui cherchent à s'accoupler avec les femelles qui deviendront les futures fondatrices.

En novembre les femelles fécondées vont quitter le nid pour chercher des cachettes où elles

C'est à l'automne, lorsque les feuilles tombent et laissent bien apparaître les nids, qu'il faut signaler leur présence. Leur destruction empêchera les reines fécondées de fonder une nouvelle colonie.

passeront l'hiver et sortiront au printemps suivant pour commencer un nouveau cycle.

L'observation de l'invasion indique qu'en moyenne le nombre de nids est multiplié par 5 l'année suivante si rien n'est fait.

Chaque fondatrice piégée = 1nid en moins ! Alors, mobilisons-nous !

VIE DE LA COMMUNE

Infos mairie

Bienvenue dans la commune

**Yoan LATREILLE
et Julien ROBAK**
2 rue des Remparts

**Pauline STRENGER
son compagnon
et ses enfants**
2 rue des Remparts

Mariages

Raphaël CHANVIN avec Claire GAUGUÉ, le 22 mai 2021

Nota : Si vous souhaitez qu'une photo de votre mariage ou de la naissance de votre enfant soit publiée, pensez à nous l'envoyer par courriel ou directement en mairie.

Carnet rose

Stella ANTONI née le 30 janvier 2021, La Coste, fille de Dominique ANTONI et Marie BLES LU

Sacha CALASTRENC, né le 4 avril 2021, Laguille, fils de Jean-François CALASTRENC et Élodie JUBERTIE

Plaques des rues

Il reste encore quelques plaques de numéros non récupérées par certains d'entre nous. Vous devez faire les démarches de changement d'adresse surtout avec l'arrivée de l'été et des remplacements du personnel de la Poste. De plus si les secours ont besoin de vous aider ils se fient maintenant aux nouvelles adresses et ils risquent de perdre un temps souvent précieux à vous chercher.



Certificat d'urbanisme opérationnel

Hélène BLES LU,
Le Pouget,
aménagement
d'un chalet

Déclarations préalables

Michèle DULMET, Cognac,
abri de jardin
Martine COGNAC, Place des
Noyers, changement porte garage
Julien BARTOLI, La Rochette
d'Orgnac, réfection toiture
Amandio RODRIGUES, La Doradie,
pose panneaux photovoltaïques

Permis de construire

Céline FOURCHES,
Orgnac, garage
**Julien MICHAUD
et Coralie COUPÉ**,
La Doradie, maison habitation

Fleurissement du bourg

Fin avril, une douzaine d'habitants de Noailhac répondaient à l'invitation du maire du village, Caroline de Paysac. Élus et bénévoles se sont retrouvés pour fleurir divers espaces communaux, les parterres et jardinières de la place de la mairie et des rues du centre bourg.

Ce chantier participatif permettait de joindre l'utile à l'agréable : embellir le village dès le printemps, donner l'occasion d'une activité ludique en plein air en respectant les règles de distanciation, et alléger la charge de travail du cantonnier municipal sollicité par ailleurs en cette période de l'année.

Bien équipés, approvisionnés en terre, compost, fleurs et plants variés, les membres de l'équipe ont commencé par les abords de l'école et de la mairie. Les jeunes enfants de la classe d'Arnaud Laurensou sont alors intervenus sur la partie des travaux qui leur avait été réservée. L'ambiance était à la joie et à la découverte, et l'expérience pourra se poursuivre avec les projets que le maître entend développer prochainement dans le secteur « potager » de la cour de l'école.

Les intervenants se sont ensuite dirigés vers la place d'Astorg et ses abords. Des parterres et une vingtaine de jardinières ont été dotés de plantes nouvelles. Leur arrosage sera assuré par les riverains, comme à l'accoutumée.

Le maire entend bien renouveler l'expérience dans quelques semaines, mais cette fois-ci en invitant des bénévoles à des travaux d'entretien du site de la source/abreuvoir de la Teulière.



Défibrillateur et wifi public

Le défibrillateur et le wifi public sont installés sous l'auvent de la salle des fêtes avec une subvention de l'État 40% du montant H.T. (DETR) de 784 €.

L'appareil, destiné à rétablir un rythme cardiaque normal en délivrant si nécessaire un choc électrique calculé, est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque. Il peut donner une chance réelle de survie à la victime, dans l'attente de l'arrivée des secours.

Cette installation répond à la réglementation applicable aux établissements recevant du public, mais doit permettre aussi de faire face aux besoins pouvant résulter du passage de nombreux visiteurs. Outre la salle des fêtes, l'Espace de découverte et l'église classée sont regroupés au centre du bourg et accueillent régulièrement du public, en période normale.



Voirie

Cette année grâce aux subventions DETR et département nous refaisons les deux derniers tronçons de la route du Genestal (subvention DETR 45% du montant H.T. attendue 12 693 €) ainsi que la route de la Redonde (subvention Conseil Départemental attendue 6 000 €).

Par ailleurs la Comcom doit intervenir sur la portion affaissée au dessus de chez les Cabrera sur la route de Brousse. La Comcom nous a attribué 4 tonnes d'enrobés à froid et non 2 tonnes comme les années précédentes et ainsi Patrick Pomarel a pu combler un peu plus de trous sur nos chaussées.

Travaux partagés avec Ligneyrac

Au bout d'une petite vallée, le long du ruisseau de Noailhac qui court rejoindre la Tourmente vers Turenne, se trouve le lieudit de Castel Dijo, limite Sud de la commune. C'est ici, sur une section de chemin partagé entre Noailhac et Ligneyrac, que les deux communes viennent de réaliser ensemble quelques travaux.

Conséquence du passage fréquent de véhicules divers, il était nécessaire de remettre en état un chemin assez endommagé et une buse effondrée entraînant de fréquentes inondations.

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Freyssinet-Laligand, après appel d'offres. Désormais, les prés avoisinants sont sensiblement mieux drainés et la circulation se trouve facilitée pour les riverains.

Cette opération à frais partagés entre Noailhac et Ligneyrac s'inscrit dans une longue tradition de coopération entre les deux communes, puisque c'est le même cantonnier qui intervient alternativement sur les deux territoires et que divers outillages dont le tracteur/épaveuse et un véhicule léger sont gérés en copropriété.



Chemin de la Barette



Mickaël Coupé débarrasse le chemin de la Barette du congélateur et autres tuyaux tombés de la parcelle Delarbre. Tout est remonté sur la parcelle libérant ainsi le chemin pédestre.

La Doradie

Depuis le 20 avril le roncier de la Doradie a disparu grâce à une chenillette télécommandée qui escalade les talus. C'est la société Santa Fé et son conducteur Adrien Richard-Diagorce qui a permis cet impressionnant travail. Il est le seul en Corrèze à utiliser cet outil. La chenillette escalade malgré ses une tonne 100 le talus et tout est terminé en moins de deux heures.



Travaux la Coste



Notre cantonnier, aidé de Christian et Jean-Louis Albert a résolu le souci de traversée d'eau à la Coste.

Taille des arbres

Malheureusement la taille des platanes de la place de l'Eglise n'a pas pu s'effectuer cette année. Elle aura lieu dès l'automne.

Un gros chêne dans le fossé de Leygonne devra être coupé au profit de poutres pour le lavoir de la Teulière et de bois pour M. Redondo.



Gouttière de l'église

Suite à une visite de la DRAC, nous avons monté un dossier afin d'ajouter une gouttière sur la face Nord de l'église car le ruissellement depuis le clocher impact la restauration de notre église. Nous attendons leur accord. Ce projet sera financé à 50% par la Drac et 10% par le département.



Fibre



Enfin nous pouvons nous raccorder à la fibre. Sachez bien que les branchements sont actuellement gratuits. Le département prend en charge tous les branchements. Par ailleurs d'ici cinq ans les fils de cuivre seront déposés ce qui allègera le visuel le long de nos routes mais nous obligera à adhérer à la fibre sinon nous n'aurons plus aucun moyen de communication. Alors le raccordement sera payant. Que chacun étudie bien les propositions des divers opérateurs qui ne manquent pas de nous solliciter.

Infos mairie

Panneaux sur cd 38

Comme vous avez pu le constater le panneau Noailhac à la patte d'oie a été rehaussé afin de faciliter la visibilité pour les tracteurs et camionnettes.

Par ailleurs le Département a installé les panneaux enterrements des deux côtés du cimetière, taillé les acacias au droit de la CD38e2. La taille se poursuit aussi bien sur les routes départementales mais uniquement pour les riverains ayant signé le contrat d'élagage avec le département.



Chemins de randonnée



Julien Bartoli a eu la gentillesse de nettoyer tout le chemin qui passe derrière la Barette et qui permet de rejoindre le Boviduc depuis la route de Turenne. Nous tenons à l'en remercier. Par ailleurs grâce à Mickaël Coupé le congélateur et autres débris venant du terrain Delarbre ont été remontés sur le terrain et n'encombre plus le chemin rural.

La comcom quant à elle vient de finir l'entretien des chemins communs au secteur. Profitons-en pour marcher..

Les encombrants

La journée des encombrants est revenue à un niveau raisonnable. Elle n'a duré qu'une journée avec la récupération de réels encombrants intransportables par des personnes seules ou isolées (1,5 m3 seulement).

Merci à toute la population d'avoir fait l'effort de ne pas mobiliser à outrance notre cantonnier et Julien MICHAUD qui l'aide dans cette mission. Ce constat va nous permettre de continuer ce service à la population dans les mêmes conditions que cette fois-ci.



Réseau d'eau

Les pompes de relevage du bourg ont dû être changées. Par ailleurs suite à une mauvaise coordination l'analyse des réseaux n'a pas pu s'effectuer. Ce n'est que partie remise et il faut vérifier que tout le bourg soit bien raccordé et pour certains en séparatif : eaux usées et eaux pluviales.



Souterrain d'Orgnac

La commune de Noailhac vient de s'engager dans une série d'opérations de mise en sécurité et valorisation du souterrain d'Orgnac. Ce souterrain médiéval, situé sur les hauteurs de la commune au cœur du petit village d'Orgnac, développe, dans ses parties accessibles, 70 mètres de galeries et deux petites cryptes.

Découvert par les habitants du village en 1893, puis exploré à plusieurs reprises depuis 1952, il a été étudié par le Docteur Paul Faige et des membres de la Société Scientifique Historique et Archéologique de la Corrèze, et, plus récemment, par l'association Noailhac Mémoire et Patrimoine.

En liaison avec le Service Régional d'Archéologie (SRA), la municipalité de Noailhac a développé l'idée d'une mise en valeur du site, avec la présentation de panneaux et autres éléments, et la possibilité d'observer le départ des galeries. Le projet sera orienté en fonction des enseignements à retirer de la campagne de fouilles que conduit le SRA en ce printemps

Pour l'heure, la mairie a entamé la première phase, consacrée aux études et à la sécurisation du site. Elle a obtenu le soutien financier de l'Europe, sur fonds LEADER/FEADER pour l'aide au développement rural.

L'entreprise ALTHÉSIS a réalisé les travaux préventifs de consolidation par ancrages et soutènements. Ils vont permettre la circulation d'engins en surface et un accès intérieur en sécurité pour les fouilles. Les développements à venir s'annoncent particulièrement intéressants.



Infos mairie

Cadeaux Noël



Cadeaux aînés



Cadeaux personnels mairie

L'année 2020 s'est finie par la préparation et la distribution des 47 colis pour nos aînés de plus de 70 ans habitants sur la commune de Noailhac. Delphine Rodrigues et Joseph Luis étant à la commission sociale se sont chargés de l'organisation.

Les petits colis étaient composés de pain d'épices, rillettes Noailhacoises, de petits chocolats et autres douceurs.

Au vu du contexte de la crise sanitaire, cette distribution nous a obligé à une certaine distance malgré l'invitation de quelques personnes à boire un petit verre.

Nous avons, malgré tout, été ravis de mettre un visage sur un nom et de pouvoir localiser certains lieux-dit (n'étant pas tous les deux originaires de la commune).

Nous réitérerons l'opération en fin d'année en espérant une meilleure proximité des habitants avec la fin de cette pandémie.

Vitrine



Comme beaucoup de musées ou lieux publics, l'Espace de découverte de la Faille de Meyssac et de la Pierre va pouvoir sortir de la léthargie imposée par les contraintes sanitaires, même si des mesures de distanciation doivent toujours être respectées.

La période de fermeture a cependant été mise à profit pour quelques aménagements dirigés par la municipalité, aidée par les associations Festheria et Noailhac Mémoire et Patrimoine. Pour compléter les présentations du rez-de-chaussée, consacrées à la géologie locale, deux nouvelles vitrines ont été commandées et un nouveau panneau explicatif vient d'être posé.

Il convenait de mettre plus en valeur divers fossiles exceptionnels, témoins des époques reculées qui ont façonné nos reliefs. Certains de ces fossiles ont atteint une renommée mondiale ; c'est en particulier le cas des langoustines du *Jurassique* (*Pseudastacus Lemovices* - 190 millions d'années), étudiées par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris qui a publié ses travaux dans la revue *Geodiversitas*. La vitrine spéciale qui leur est consacrée s'intègre logiquement entre les deux tables-vitrines du jurassique. Le panneau descriptif correspondant a été fixé sur le mur, directement à droite de la vitrine. La seconde vitrine commandée vient compléter la présentation des fossiles du *Permien* (250 millions d'années).

L'achat des vitrines a bénéficié d'une subvention du Département de la Corrèze (60 % du montant HT de 2.757 €). Le panneau installé a été financé par N.M.P.

Nuisance de nos chers amis à quatre pattes



Suite à de fréquents appels, je me permets de vous signaler que des chiens divaguent régulièrement tant sur Orgnac, le secteur de Lon que dans le bourg.

Par ailleurs certains se plaignent d'abolements intempestifs et souvent nocturnes de nos animaux. Par civilité il est recommandé aux propriétaires de gérer leurs animaux en les parquant efficacement et il existe des systèmes anti-abolements. Respecter la tranquillité de nos voisins est une base de sérénité pour tous et évitera de nombreux conflits de voisinage.

Panneau d'affichage

Un nouveau panneau d'affichage fabriqué par Olivier Coulié est en place le long de la salle des Fêtes avec l'aide du département 25% du montant H.T (subvention attendue 190 €).



Taxe foncière

Ne soyez pas surpris en recevant vos taxes foncières 2021 en fin d'année. Le taux communal est inchangé mais afin de compenser la fin de la taxe d'habitation, le département ne perçoit plus rien et son taux est basculé aux communes. En fait il s'agit purement d'un changement d'affectation et en aucun cas d'une augmentation du taux communal.

VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école

Des nouveaux jeux

Par un après-midi ensoleillé, le maître, Arnaud Laurensou, avait convié les élèves à un véritable petit événement dans la cour de l'école. Cinq grands colis étaient arrivés pour sa classe ; ils contenaient des jeux commandés par la mairie pour remplacer des éléments d'extérieur bien fatigués après de longues années de bons services. Plus précisément, il s'agissait d'un lot important de « maxi briques » emboîtables, pour réaliser des constructions à la taille des enfants en toute sécurité dans la cour.

On n'était pas très loin de Noël et, comme chacun sait, l'ouverture des paquets contribue à la fête. L'idée du maître était bien de faire participer les enfants à cette découverte du contenu des colis. Et c'est une véritable cohorte enthousiaste et affairée qui s'est organisée pour acheminer les pièces jusqu'à l'aire de jeu retenue.

« Oh la la ! C'est un grand jour !... » s'exclame une jeune élève. Et pourquoi donc lui demande le maître ? « ... parce qu'on a une maison ! ». Effectivement, en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, la ruche bourdonnante avait, sous la conduite des plus grands, érigé une belle cabane. Désormais, le plus dur était d'y accéder, mais la patience est aussi une composante de la vie sociale...

Cette année encore, la commune aura consacré 3.000 euros de son budget pour les fournitures et divers matériels de l'école, à la plus grande satisfaction des enfants et des parents, toujours très attachés à leur école du RPI Noailhac/Lagleygeolle.



Nous envisageons de modifier un peu la suite des jeux de l'école avec l'achat de vélos et autres objets roulants en affectant le cadeau de Noël individuel à des cadeaux collectifs pour la récréation. Cela libèrera un budget supplémentaire qui nous permettra d'améliorer la qualité des jeux en accord avec Maître Arnaud. Par ailleurs, une table serait bienvenue dans la cour.

VIE DE LA COMMUNE

Du côté de l'école *La cloche*

La cloche est remise en place grâce à Christophe Terrieux et Olivier Coulié qui ont travaillé ensemble à ce renouveau.

Toutefois pour nos anciens la surprise est importante car cette cloche a migré de la façade de l'école vers la cour de récréation afin d'être bien utilisée par les enfants.

N'oublions pas que cette cloche et les jeux ont été en partie financés par le département 25% du H.T. (subvention jeux attendue 838€ et cloche 20 €).



News des associations



Chère Noailhacoise, cher Noailhacois,

Nous espérons que vous vous portez bien durant cette période compliquée pour tout le monde. Et espérons que ces jours si spéciaux se transformeront en bonheur et festivités.

L'équipe du bureau a le plaisir de vous annoncer une excellente nouvelle !! .Ça y est, l'été est présent à nos portes et nous nous efforçons de raviver la fête dans vos mémoires !

Nous sommes en préparation pour vous organiser une fête votive digne de ce nom. Nous réfléchissons à plusieurs idées pour permettre ceci, dans les meilleures conditions sanitaires possibles.

Nous avons aussi décidé de donner de nos nouvelles par le biais de ce journal pour demander, aux personnes qui le souhaitent, de devenir bénévoles dans notre association.

Nous savons que maintenant, le temps est compté pour préparer cette fête et nous vous tiendrons au courant de la suite nos événements. Vous trouverez prochainement toutes les informations sur notre page Facebook et/ou dans la presse.

D'ici là, portez-vous bien !

Page Facebook : Association Noailhac Intervillage

Le Pays de la Vallée de la Dordogne Corrézienne s'engage pour l'amélioration des forêts privées

Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public au service des propriétaires forestiers et des territoires dans un objectif de développement de la gestion durable des forêts privées.

Grâce aux aides du programme LEADER, le CRPF en partenariat avec le Pays Vallée de la Dordogne Corrézienne mène une action de redynamisation de la forêt privée des 64 communes du Pays.

Cette action d'animation sur le terrain consiste à vous proposer un diagnostic gratuit de vos parcelles boisées. Cela vous permettra de retrouver vos limites, de connaître les espèces d'arbres présentes sur vos parcelles et les éventuels travaux à entreprendre pour gérer vos bois. Enfin, le CRPF selon les opportunités peut vous faire bénéficier d'aides pour réaliser certains travaux.

Face au changement climatique cette opération est l'opportunité pour vous de voir sous un angle nouveau ce patrimoine qui a besoin d'être valorisé pour le futur

Pour plus d'informations vous pouvez contacter :

M. Quentin CHAFFAUX, technicien forestier CRPF
Animateur PETR Vallée de la Dordogne Corrézienne
06 07 85 99 74
quentin.chaffaux@crpf.fr

Plan local d'urbanisme intercommunal

Notre commune s'est dotée depuis 2012 d'un « PLU » (plan local d'urbanisme).

La communauté de communes du midi corrézien a décidé par une délibération du 20 décembre 2017 d'élaborer un plan local d'urbanisme intercommunal.

L'objectif est la mise en cohérence du développement et de l'aménagement du territoire des 34 communes qui la composent.

Pour notre commune le PLUI devrait reprendre largement le PLU existant, mais en l'adaptant aux nouvelles règles d'urbanisme, sans oublier les deux contraintes majeures de notre territoire :

Sur le plan historique : le périmètre de 500 mètres autour de l'église qui est classée monument historique depuis 1923, et le site de la butte de Turenne

Sur le plan géologique : le plan de prévention des risques de mouvements de terrain

avec le risque de glissement des terrains argileux autour de la faille dite de Meyssac notamment.

Le bureau d'études en charge de l'élaboration du PLUI, aux côtés des élus, travaille actuellement sur les zones agricoles et naturelles. Tout particulièrement le sujet du changement de destination des bâtiments d'élevage est à l'étude : toute construction est en effet interdite à proximité d'un bâtiment d'élevage, mais l'agriculteur exploitant peut faire déclasser son bâtiment s'il ne l'utilise plus, en sollicitant sa désaffectation définitive et donc en s'interdisant d'y remettre des animaux, ce qui pourra permettre un changement de destination du bâtiment et éventuellement la constructibilité des parcelles voisines si elle étaient englobées dans une zone constructible.

De même l'extension des constructions d'habitation existantes en zone agricole ou naturelle est très règlementée et devra faire l'objet d'une attention particulière.

Des précisions peuvent être trouvées sur le site internet de la communauté de communes (un lien direct existe sur le site de notre commune).

Budget 2021



La collecte textile s'organise
sur le SIRTOM de Brive !

~~LE RELAIS~~

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle !

Glissez-les plutôt dans un conteneur du Relais installés sur chaque déchèterie du Sirtom. Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire.



Dans ces conteneurs, vous pouvez déposer vos vêtements, du linge de maison, des chaussures et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures). Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes :

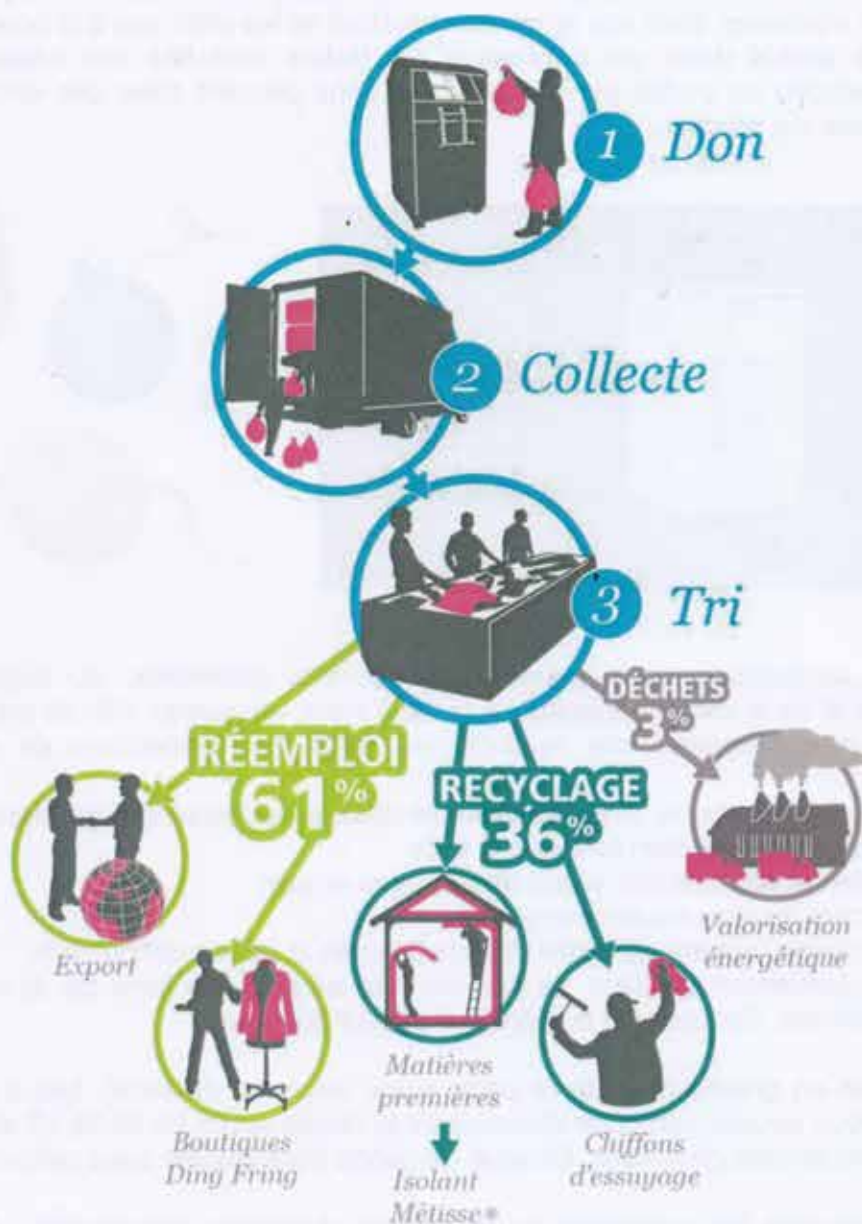
- Utiliser des sacs de 30 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs.
- Donner si possible des vêtements propres et secs.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur la borne.

Pour un don en grande quantité (à partir d'une vingtaine de sacs), lors d'un vide maison par exemple, vous pouvez contacter directement le Relais au 05.55.89.55.17 afin qu'il puisse venir collecter directement chez vous. Chaque demande sera étudiée avec validation du passage.

En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures... vous faites un petit geste pour une grande cause ! Vous participez à réaliser une économie circulaire et solidaire dont la protection de l'environnement et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

Plus de 97% des textiles revalorisés

Les plus de 22 500 conteneurs répartis sur l'ensemble du territoire français ont permis de collecter plus de 152 019 tonnes de vêtements en 1 an (2019), avec les partenaires associatifs. Les textiles collectés sont valorisés à 97 % : 26% de la collecte est transformé en matières premières à partir desquelles et notamment fabriqué le matériau isolant Métisse, 10 % en chiffons d'essuyage, tandis que 6 % des vêtements sont revendus à prix modiques dans les boutiques "Ding Fring". Le reste des vêtements est destiné à l'export, dans Relais africains notamment, ce qui permet de créer de l'emploi localement et de donner le jour à des projets aussi étonnant qu'une usine automobile !





CANTON DU MIDI CORREZIEN Bilan 2020

PROFIL DES JEUNES DE LA MISSION LOCALE RECUS EN PREMIER ACCUEIL



En 2020,
48 jeunes
ont été reçus en
premier accueil

44% des jeunes ne sont pas
inscrits
à Pôle emploi au premier accueil

Logement

54% des jeunes sont hébergés par leurs
parents

Caractéristiques



0% des jeunes
ont au moins un
enfant



21% des jeunes
sont mineurs



52% des jeunes ont entre 18 et 21 ans

69% des jeunes sont NEET*

* NEET signifie Neither in Employment nor in
education or training. Ce sont des jeunes de 15-34
ans, qui ne sont ni en emploi, ni en études ni en
formation.

Formation initiale



23% des jeunes
n'ont pas de diplôme

Mobilité

54% des jeunes déclarent ne pas être
mobiles au delà de leur commune ou
canton de résidence

31% n'ont aucun moyen de transport

50% ont le permis B

48% possèdent une voiture ou moto

PROFIL DES JEUNES ACCOMPAGNÉS



En 2020,
130 jeunes
ont été accompagnés et
ont bénéficié de
613 entretiens

Caractéristiques

14% des jeunes sont mineurs

3% des jeunes sont Bénéficiaires
de l'Obligation d'Emploi des
Travailleurs Handicapés (BOETH)

0% des jeunes proviennent
de pays situés hors de



5% des jeunes
parents ont au moins un
enfant

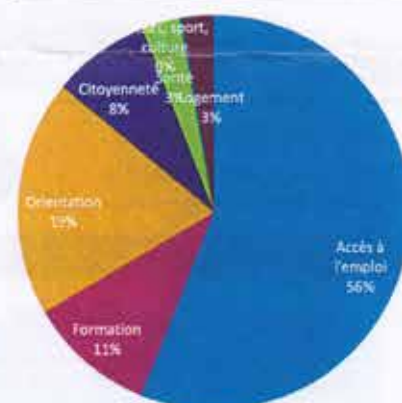


Logement

3,8% des jeunes sont
sans domicile fixe

0% des jeunes déclarent
des difficultés pour se loger

Les thématiques de l'accompagnement



VIE DE LA COMMUNE

Infos Com Com

L'ACCES A L'EMPLOI ET L'ALTERNANCE

74 jeunes
ont accédé à l'emploi

soit **125**
Contrats de travail signés

18 stages en entreprise
immersions pour découvrir l'entreprise ou
confirmer un projet

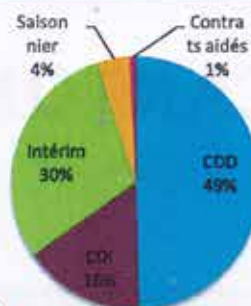
11 entrées
en Alternance

Contrats signés
dans les secteurs suivants :
le commerce et la distribution, les métiers
de l'agriculture et le secteur banque-
assurance-immobilier

Les jeunes
en apprentissage



40% des jeunes sont mineurs
40% des jeunes n'ont pas de diplôme
10% des jeunes sont BOETH



LES PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT

CEP PACEA



Le Parcours Contractualisé
d'Accompagnement vers l'Emploi et
l'Autonomie (PACEA) est le cadre
contractuel de l'accompagnement des
jeunes par les Missions Locales.

52 jeunes
en parcours
soit **40%** des jeunes accompagnés

69% des jeunes
sont en situation professionnelle à la
sortie (emploi, formation...)

2 900 €
Montant des allocations versées
20 jeunes concernés

La Garantie Jeunes



Un droit ouvert pour les jeunes en situation de précarité, qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en études (NEET)

Parmi les jeunes présents au moins 12 mois :

71% ont effectué des périodes d'immersion

100% sont en situation professionnelle à la sortie

Focus sur la dynamique d'accès à l'emploi, parmi les
sortants 2019

100% ont occupé une situation professionnelle après la
sortie (emploi, formation, alternance)

12 jeunes
entrés dans le dispositif

58% des jeunes
n'ont pas de diplôme

39 014 € versés à
18 jeunes

Projet Personnalisé d'Accès à l'Emploi



14 jeunes
Demandeurs d'emploi sont entrés en
suivi délégué Pôle Emploi

58% des jeunes
sont en situation professionnelle à la
sortie (emploi, formation...)

LE RESEAU PARTENARIAL DES ENTREPRISES

544 Entreprises contactées
1 202 contacts avec les entreprises



351 offres d'emploi collectées pour
535 postes de travail

L'ACCES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE

4 jeunes
ont réintégré
la formation initiale

12 jeunes
ont suivi une formation
professionnelle

5 jeunes sont entrés en formation
dans le cadre du Plan Régional de Formation
dont **5** sur des actions qualifiantes



EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

L'André Feix a été fait Chevalier de la Légion d'honneur



André Feix, de la Rougerie, ancien combattant, porte-drapeau de la commune, a été fait Chevalier de la Légion d'honneur le 19 mars 2021 à Meyssac.



Institué le 19 mai 1802 par Bonaparte, alors premier Consul de la République, l'ordre national de la Légion d'honneur est l'institution qui récompense depuis ses origines les militaires comme les civils ayant rendu des « services éminents » à la Nation.

La cérémonie à Meyssac

Devant le monument commémorant la fin de la guerre d'Algérie, il a reçu cette prestigieuse médaille, des mains de Raymond Valette, Président de la FNACA locale et en présence de Christophe Caron maire de Meyssac, de Caroline du Mas de Paysac, maire de Noailhac, de quelques membres de la FNACA et de sa famille. Ce même jour, trois autres récipiendaires étaient à l'honneur avec lui.

Cette cérémonie s'est déroulée avec une assistance limitée, entourée des précautions imposées par les circonstances sanitaires.



EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu



Ses médailles

En récompense de ses services exceptionnels et de son courage durant la Guerre d'Algérie, André Feix avait déjà reçu plusieurs médailles et distinctions :

- La Médaille de la Valeur Militaire avec étoile d'argent .
- La Médaille Commémorative des Opérations de Sécurité et du maintien de l'Ordre en AFN
- La Croix du Combattant
- La Médaille Militaire, attribuée le 16 novembre 2010, qui lui a été remise le 20 mars à Marcillac la Croze.



Ces médailles sont le symbole de la reconnaissance que la Nation doit à ses combattants.

La Médaille de Chevalier de la Légion d'honneur, est l'hommage suprême pour son courage. Il aurait aimé la fêter avec tout l'éclat qu'elle méritait, mais la pandémie en a décidé autrement.

EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

André Feix blessé durant la Guerre d'Algérie

En juin 2011, « Le Petit Noailhac Info » l'avait interrogé sur les circonstances de sa blessure.

Nous complétons cette interview dans ce numéro.

Le service militaire

Jean-Etienne André FEIX est né le 8 août 1934 à Noailhac. Il passe son conseil de révision en 1954. Il a 20 ans lorsque débute la guerre d'Algérie qui durera du 1^{er} novembre 1954 au 19 mars 1962. Il est incorporé dans l'armée le 15 octobre 1955.

En 1956, Guy Mollet, Président du Conseil, porte la durée du service militaire à 27 mois. L'armée est appelée pour des opérations de maintien de l'ordre en Algérie. De janvier à juillet 1956, le nombre de soldats du contingent passe de 200 000 à 400 000. Ils se trouveront confrontés à une éprouvante guérilla contre le FLN (Front de Libération Nationale).



EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

L'Algérie

Embarqué à Marseille, André Feix débarque à Bône en Algérie le 7 avril 1956. Il est appelé dans une unité d'élite surnommée « Bataillon de fer », le 17^e BCP (Bataillon de Chasseurs Portés) 2^e Compagnie, à Hamma-Plaisance dans la région du Nord Constantinois, puis à El Milia. Il est nommé au grade de Caporal à compter du 1^{er} juin 1956.

Cette zone du Massif de Collo dans l'Atlas Tellien est particulièrement agitée, elle se caractérise par un relief montagneux très accidenté, couvert de végétations denses.

L'embuscade

Au Promontoire, un campement est établi autour d'une maison dans les broussailles. Dans cet endroit exposé, les risques sont grands. Le 4 et le 12 juin plusieurs soldats sont blessés.

Le 19 juin 1956 à 2 kilomètres au Nord-Est d'El Milia, dans une cuvette, près d'un ruisseau, c'est la 3^e embuscade. À 6 heures du matin, la compagnie essuie des tirs nourris. Trois hommes tombent : deux rappelés et André Feix. Il porte alors son fusil mitrailleur et deux grenades offensives qui devraient être sur les poches du treillis mais qu'il a accrochées aux poches du pantalon, comme le font tous les soldats qui considèrent que le danger est moins grand en cas d'explosion...

Une première balle l'a touché à la cuisse, elle traverse en biais de la fesse vers le genou et passe tout près d'une grenade... Ce sont ses copains qui lui font remarquer qu'il saigne, dans le feu de l'action il n'avait rien senti et pourtant, il apprendra plus tard que la balle n'est pas passée loin de l'artère fémorale. Là encore, il a frôlé le pire. ...

Il se déplace et sent comme un rocher sur le pied, il comprend qu'une autre balle lui a brisé l'os. Avec l'aide de ses compagnons, il déchire le treillis et met un pansement qui était sur son casque. Une rasade de « gnole » l'aidera à tenir jusqu'à l'arrivée de l'hélicoptère. C'est seulement à 5 heures de l'après-midi, 11 heures après avoir été blessé, qu'il arrivera à Constantine à l'hôpital civil et militaire Laveran.

L'hôpital de Constantine

Il se réveille le lendemain avec un gros pansement au pied et à la cuisse. Au cours de l'opération, le chirurgien lui a enlevé 3 centimètres de muscle. La plaie restera ouverte pendant 8 jours avant d'être refermée. Les soins quotidiens par l'infirmière, « une petite brune », sont un souvenir cuisant.

Il reste plus d'un mois à l'hôpital dans une salle de 19 lits. Son moral est mis à rude épreuve par la sonnerie aux morts qu'il entend tous les jours. Un soir il verra arriver une cinquantaine de civils et militaires blessés dans un attentat à la bombe au Casino de Constantine.

Si son voisin de La Rougerie, Yvon Bonneval, qui faisait partie des CRS affectés à la garde de l'hôpital avait su qu'André Feix s'y trouvait à ce moment-là, il n'aurait pas manqué de se rendre à son chevet. Tous les deux n'auront l'occasion d'en parler que plus tard. Georges Léonard de La Barrette, du 10^e Régiment se trouvant à Constantine, apprend qu'André Feix est blessé, mais se voit refuser l'entrée, ce jour-là n'étant pas jour de visite. Ces rencontres lui auraient pourtant apporté un peu de réconfort.

La convalescence

À sa sortie de l'hôpital, il a 20 jours de repos au Corps à El Milia. Il rentre enfin en France et arrive à Noailhac la veille de la fête, début août. Il a un plâtre qu'il gardera en tout 70 jours. Il devra passer 3 jours à Bordeaux, à l'hôpital Robert Piquet, pour le faire enlever. 28 jours de convalescence lui sont encore accordés, il retourne bien sûr à La Rougerie. L'hôpital militaire lui demande ensuite de rejoindre son Corps. Le voyage de retour à El Milia durera 3 semaines, il y arrive à la mi-octobre.

EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Le retour en Algérie

Après la réconfortante parenthèse Noailhacoise, il retrouve un monde où « l'arme est plus importante que l'homme ». Il est sous les ordres d'un Capitaine devant qui tout le monde tremble mais qui respecte ceux qui ont été blessés. Ses séquelles de blessures : deux cicatrices au pied et deux à la cuisse avec une perte de muscle l'exemptent de marche, il est donc nommé gérant du foyer pendant 13 mois.

Il reste cependant exposé puisqu'il assure la garde à son tour et s'occupe du ravitaillement avec des convois qui peuvent à tout moment tomber dans des embuscades.

Il sera affecté à la 5e puis à la 2e Compagnie à Batna puis à Arris.

Nommé au grade de Caporal-Chef en mars 1957, il part enfin en permission et sera libéré de ses obligations militaires le 28 novembre 1957. Il aura fait 6 fois la traversée de la Méditerranée entre Marseille et Bône.

La vie à Noailhac

De retour à la vie civile, André Feix a retrouvé la ferme familiale. Il s'est consacré à l'élevage des vaches et des moutons et a confectionné des milliers de piquets utilisés surtout pour les clôtures.

Il s'est marié avec Janine, ils ont eu deux fils : Thierry, né en 1973, qui réside à Paris et Patrice, né en 1974, qui habite au Planchat. Une petite-fille et un petit-fils ont agrandi la famille.

Veuf depuis 2006, il vit toujours dans sa ferme de La Rougerie. Entouré de ses proches, il passe une retraite active.



André Feix a été fait Chevalier du Mérite Agricole pour une vie consacrée à son métier de cultivateur. Il a également été décoré de la Médaille d'Honneur Communale, Régionale et Départementale pour les années passées au sein du Conseil Municipal de Noailhac.

En sa qualité d'ancien combattant, il est le porte-drapeau de la commune et participe aux cérémonies officielles.

La guerre d'Algérie l'a marqué douloureusement. De ce dramatique conflit dans lequel il a été entraîné, il lui reste l'honneur d'avoir fait son devoir, des cicatrices et le souvenir de ceux qui sont tombés...



EVENEMENTS DANS LA COMMUNE

lu, vu, entendu

Film : France 3

Profitant des très belles journées de ce début de printemps, une équipe du groupe audiovisuel EdenTv est venue à Noailhac pour réaliser des prises de vues de l'église St Pierre et de la maison Leymonerie.

Le tournage s'inscrivait dans la démarche de radio France Bleu Limousin, pour produire des images accompagnant la diffusion de ses « matinales » sur France 3 Limousin. Depuis en effet deux ans, il est possible de retrouver ces rendez-vous radiophoniques d'actualités sur la chaîne régionale de France Télévisions.



Mais, passer de la radio à la vidéo ou télévision, suppose que des images soient enregistrées. Le choix de lieux emblématiques régionaux a été retenu pour des prises de vues extérieures. Les habitants de la petite commune de Noailhac sont ainsi particulièrement fiers de se retrouver cités parmi les « incontournables » d'une série de 26 sites de la région. Le prix national des Rubans du patrimoine, attribué il y a deux ans à la commune pour la qualité de la restauration de son église, y est probablement pour quelque chose.

La miniaturisation et la qualité du matériel de prise de vue ont permis un tournage court et discret, au moyen d'un drone équipé d'une caméra légère. Ce type d'équipement, disposant d'une carte mémoire pour des films de plusieurs heures, s'est imposé au cours des dernières années. Les images pourront mettre 3 à 4 mois avant d'aboutir sur nos écrans, accompagnées d'un commentaire ou d'une musique choisie.

Muguet du 1^{er} Avril ou du 1^{er} mai ?

Le muguet, cette année, était vraiment précoce et même un brin farceur, cette photo prise à Noailhac le 1^{er} avril, en témoigne. Mais non, ce n'était pas un poisson d'avril. Le réchauffement climatique nous obligera-t-il à changer nos habitudes et à offrir un brin de muguet porte-bonheur un mois avant l'heure ?

Alors que devient la tradition ? Les Celtes célébraient le retour de l'été le 1^{er} mai et considéraient le muguet, présent à cette époque de l'année, comme une fleur porte-bonheur. Le roi Charles IX avait lui aussi décidé d'offrir du muguet tous les premiers de mai aux dames de la cour en guise de porte-bonheur. Cette coutume perdure le 1^{er} mai et tout le monde peut en vendre dans la rue, il n'y a pas de formalités ni de taxes ce jour-là.

Or, depuis le 29 avril 1948, cette journée coïncide officiellement avec la fête du travail, c'est l'occasion pour les syndicats de rencontrer la population et de faire connaître leurs activités et revendications. Si le muguet ne fleurit plus le 1^{er} mai, faudra-t-il que les travailleurs reprennent pour emblème l'égant rouge révolutionnaire des origines ?



La nature, par l'intermédiaire du muguet de nos jardins, entend-elle bousculer les clichés ou habitudes ? En fait, notre facétieux muguet du 1^{er} avril a peut-être tout simplement voulu nous offrir une consolation avant le troisième confinement et nous aider à supporter les contraintes engendrées par la pandémie. Recevoir un petit brin de bonheur dès le 1^{er} avril ne pouvait porter tort à personne. C'était plutôt l'occasion d'un clin d'œil au temps et au calendrier.

Le 19 mars 2021, la Comcom signe avec Marcel Demarty président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat une charte de soutien à l'artisanat local en présence de Pascal Cavitte conseiller régional et de Pascal Coste, président du département.

*Le slogan : **Vivons local, vivons artisanal***

Il s'agit de la première convention en Corrèze et son but est de sensibiliser les consommateurs. Il convient aussi de maintenir l'existant en aidant aux transmissions avant la création. Sur le Midi-corrézien 660 artisans dont 26 apprentis. Ce secteur d'activité permet aussi de fixer la population.

*Et à Noailhac, quels sont les artisans d'hier
et d'aujourd'hui ?*

Les artisans d'hier



Artisans de Noailhac aux temps passés

Les artisans suivants ont été relevés dans des textes d'époques ou ont été cités par madame RICONIE, les listes sont donc très partielles sauf pour 1910. En 1910, le relevé est fait à partir du recensement officiel.

Artisans du 16^e siècle**Maçons**

De LA NAVARIE Jean – 1517

Charpentiers

BEYLIE André – 1517

La CISTERNE François et Aymar son fils – 1517

Sapiniers (menuisiers fabriquant des sapines, objets en sapin)

CHAMPFEUGEAL Pierre – 1517

Maréchaux, maréchaux-ferrants

BEYLIE Raymond – 1517

DELSOL Aymar – 1517

MONGALVI Jean – 1517

Bastiers (Fabricants d'objets en cuir, de selles grossières pour les bêtes de somme)

BERC Antoine – 1517

Tanneurs

BOIS Guillaume – 1526

TERRIDE Pierre ou Peyrot – 1526

Presseurs (ouvriers du textile qui utilise une presse)

LEYMARIE Jacques – 1526

Tisserands

FREYSINET Pierre – 1517

Tailleurs

NAVES Jean - 1517

Cordonniers

LEYMONERIE Pierre – 1517

Certains artisans du 16^e siècle sont désignés par leur lieu de résidence : La Cisterne, La Navarie, Delsol, Champfeugeal.

Les artisanats sont directement liés aux nécessités de la vie quotidienne du village. Ils concernent la maison, les animaux, le textile et l'habillement.

**Artisans du 17^e siècle****Maçons**

ANDRIEU Jacques à Pouch – 1679

CAIRE Jean – 1670

DOULINGE Jean au Cayre – 1689

GAUCHER Jean – 1651

Charpentiers

BOUSSIÈRE Anthoine – 1680

Maîtres sapiniers

DENYS Pierre – 1695

Maîtres menuisiers

CHANAT Aymar - 1680

CHANAT Raymond - 1683

Maréchaux

FOUSSAC Antoine – 1650

Tisserands

CHANAT Jean – 1670

FOUSSAT Jean au Génestal - 1673 – 1674

FOUSSAT Vincent au Foussat – 1671

LAVAL Antoine – 1671

Maîtres sargers (Fabricants de tissu en laine, en serge, tisserands)

CHANAT Jean - 1680

DOULINGE au Cayre – 1690

DURAND Guillaume - 1675

ESTRADE François à la Cisterne – 1685

PAGES Anthoine à la Cisterne – 1671

Peigneurs de laine

GANIOBE Pierre au bourg – 1691

Tailleurs, tailleurs d'habits

BEYSSIER Jean à Foussat – 1674

BREUIL 4 générations à Orgnac à partir de 1687

BRUNARIE Pierre – 1662

CAIRE Jean à la Navarie – 1670

CHAMINADE – 1682

LATOUR Jean – 1662

LAVAL Jean – 1669

PAGES Antoine à la Cisterne - 1660

Maîtres cordonniers

COIGNAT Jean – 1674

PETITIE Jean – 1671

PUYDEBOIS Pierre – 1661

Maîtres bostiers

NAVES Jean – 1674

Chapeliers

De NAVES Jean – 1650

Artisans du 18^e siècle

Maçons

CAYRE Henri, garçon maçon de 19 ans – 1774

GUARY Pierre – 1780

MOUSTARD Antoine – 1723

LABIE François – 1791

Charpentiers

BEYLIE Louis – 1749

ORPHEUILLE, 64 ans – 1771

Maître sapiniers

CHABREIROU Jean – 1748

ORPHEUILLE – 1771

Maître maréchaux

BENOIT Pierre – 1702

LESTRADE Laurens – 1702

FOUILLADE Jean – 1706

PEYREDIEU Jean – 1744

VERGNE Jean Pierre – 1778

Tisserands

FOUSSAT Jean au Foussat - 1748

FOUSSAT Jean dit Bedon, 42 ans – 1769

LEYMONERIE Estienne – 1709

SOURZAT François à Cognac – 1788

Maîtres tailleurs

DAURAT Mathurin - 1776

NICOLAS François – 1757

Maîtres cordonniers

COUDERC Jean – 1703

Sabotiers

LAVAL François – 1701

Pour le 19^e siècle, les artisans relevés sont ceux inscrits dans les registres de l'église remplis avec plus ou moins de rigueur par le prêtre, il en manque, c'est sûr.



Artisans du 19^e siècle

Maîtres maçons

BROÿS Jean - 1876

CHAUZENOU Jean – 1869

CEYRAT Etienne au bourg - 1837

CLAUX Etienne au bourg – 1836

CLAUX Jean-Baptiste, fabricant de meules - 1850

DAYRE Antoine au bourg - 1873

FOUSSAT Jean au bourg - 1836

VALAT Guillaume à La Rougerie – 1828

VERDIER Jean – 1866

Tailleurs de pierre

RAYJAL Hyppolite – 1872

THOMAS Jean – 1869

Scieurs de long

AUDY Jacques au bourg – 1831

QUINTANEL Léonard au bourg - 1896

Maîtres menuisiers

DELPY Antoine au bourg – 1836

RATINOT Jean - 1866

VALENS Antoine à la Cisterne – 1835

VALEN Antoine au bourg – 1836 (id précédent?)

VERGNE Etienne – 1866

Faiseurs de chaises, tourneurs

CLAUX Baptiste – 1830

Charpentiers

LESCURE Antoine – 1884

Couvreurs

LABOUCARIE Jean – 1863

LEONARD Pierre – 1865

POIGNET Jean - 1863

Maîtres maréchaux ferrants

DAYRE Jean à la Rougerie – 1853

DAYRE Jean au bourg – 1866 (id précédent?)

VEYSSIER Jean au bourg – 1828

VEYSSIER Antoine au bourg – 1840

Tisserands

BERGE Pierre au bourg – 1834 – 1842

REY Jean – 1865

Maîtres tailleurs, tailleuses, tailleurs d'habits

BERGE Jean – 1869

DUFAURE Etienne aux Palêtres - 1890

LAFOND épouse LIGNEROU Magdeleine – 1830

LIGNEROU Pierre à La Cout – 1830

LIGNEROU Guillaume à La Navarie – 1833

LIGNEROU Guillaume à La Rougerie – 1836 (id préc.?)

SCHMITH Jean, Allemand réfugié meurt à 80 ans en 1845.

Couturières

CHABREYROUX Marie à Puy du Sol – 1870

CUEILLE Marie à Cognac – 1884

Cordonniers

ANTIGNAC René, 25 ans – 1883

JOUBERTIE Michel au bourg – 1875

Meuniers

CAYRE Jean - 1863

A partir de la fin du 19^e siècle, le train facilite l'émigration des Noailhacois qui partent à BRIVE, BORDEAUX ou PARIS chercher de quoi vivre mieux. (26 jeunes de NOAILHAC partent vers 1870 pour PARIS)

La circulation des denrées et des objets facilite les échanges, et la création de boutiques dans les villes rend obsolète la fabrication sur place.

Artisans de 1910, avant la première guerre mondiale

Forgerons

BAROT Pierre au bourg

BAROT Edouard son fils

CLAVAL Jean à La Pacherie

VAURIE Joseph au bourg

Maçons

BRIAS Jean au bourg

DAYRE Auguste

DAYRE Pierre son fils

DUMAS Pierre à Vignosel

LEONARD Antoine au Peyratel

Menuisiers

BERAL Raymond au bourg

RAULY Jean à La Pacherie

Couvreurs

GOUYGOU Guillaume au bourg

BOURG Pierre au Peuch

Couturières

LAUJOL Joséphine

Sabotiers

LAPORTE Antoine au bourg

Fourniers (boulangers)

CHALVET Pierre au bourg

Antoine LAPORTE, le dernier sabotier de NOAILHAC, était installé 8 place de l'Église, son échoppe était la petite porte vitrée près du garage actuel, selon madame RICONIE.



Il a fait ces petits sabots qu'elle avait reçus en cadeau de son père, il y a cent ans.

Un fabricant de meules au 19^{ème} siècle



Au 19^{ème} siècle, on extrayait le grès des carrières de Noailhac, il avait la réputation d'être parfait pour les meules à aiguiser du fait de son caractère abrasif.

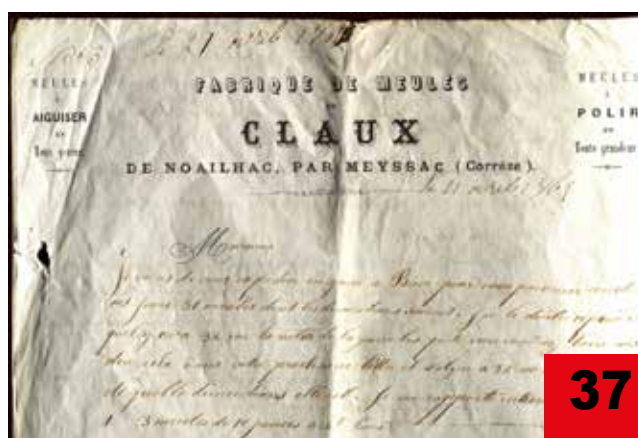


Etienne Claux

La famille CLAUX, dont on trouve trace à Noailhac dès le quinzième siècle, exploitait les carrières situées sur la route de Brousse. Certaines leur appartenaient, d'autres étaient louées. **Etienne CLAUX (1799-1856), propriétaire, maître maçon**, et son fils **Jean-Baptiste CLAUX (1823-1914), fabricant de meules, meules à polir, meules à aiguiser en tous genres et de toutes grandeurs** vivaient dans le bourg.

Ils employaient des carriers chargés de l'extraction et du débitage. Des manœuvres assuraient les travaux non qualifiés selon les besoins. Les métiers de la pierre étaient dangereux et pénibles. Le transport se faisait soit par des gabares, soit par des boeufs attelés et par chemin de fer dès que les lignes ont été ouvertes en Corrèze vers 1860. On exportait des pierres taillées sur mesure ou des meules vers Terrasson, Bort les Orgues, Aurillac et même Narbonne. Elles servaient en particulier dans les usines d'armes de Tulle et de Bordeaux pour la finition des baïonnettes.

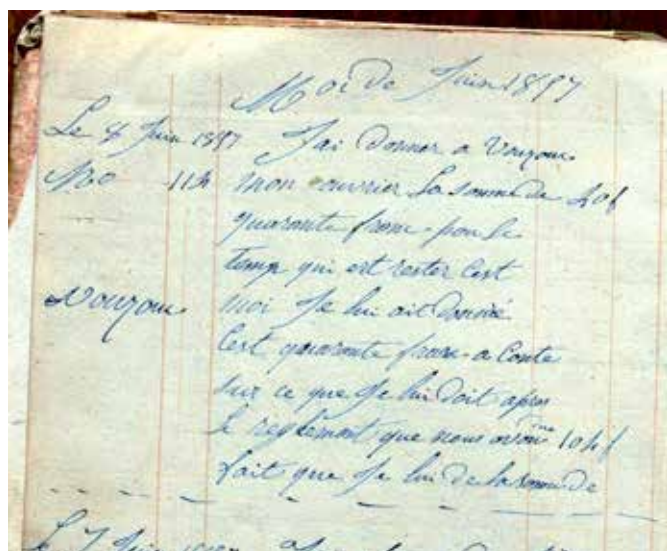
Les bons de commandes montrent que des meules de 16 à 40 pouces (40 cm à 1,10 m) étaient expédiées à Bordeaux en 1865.





Les livres de comptes de Jean-Baptiste Claux sont très détaillés. Ils montrent une économie fermée, faite de micro-crédit dans l'entourage immédiat, qui repose sur la confiance et la connaissance des gens du pays entre eux. Les ouvriers sont payés par petites fractions, un bilan est fait soit au trimestre, soit par année. Ces activités s'inscrivaient dans une tradition d'exploitation des ressources locales mais elles n'engendraient pas de richesses suffisantes.

Tous les enfants de Jean-Baptiste Claux sont partis chercher du travail à Paris à la fin du 19^e siècle.



Extrait des livres de comptes de Jean-Baptiste Claux :

Tronche Clément : nous avons réglé compte des journées qu'il avait fait chez moi : 64 jours montant la somme de 64 frs. Je lui ai donné 50 frs.

Vergne de Courlat : je lui ai donné 10 frs à compter sur le prix d'une vente d'un passage à ma carrière pour sortir mes meules.

J'ai payé à Margerie 20 frs pour un transport d'une meule à canon à Tulle. J'ai payé les dépenses et les renforts et nous sommes quittes à ce jour.

J'ai donné à Albert, tailleur à Collonges la somme de 5 frs pour des habits qu'il m'a fait pour moi ou pour Gramat. Je lui dois encore 2 frs 50.

J'ai donné à Gramat mon domestique ou payé pour les honneurs funèbres pour sa femme à Mr le curé la somme de 10 frs.

L'exploitation des carrières de Noailhac a continué après lui mais on n'a plus exporté de pierres à meuler.

Les artisans du siècle dernier à Noailhac



Au centre du bourg, la maison du forgeron à gauche, le four de J. Chalvet à droite, vers 1935.

La liste des artisans du 20^e siècle reprend et complète celle des artisans du début des années 1900, présentée dans les pages précédentes.

Si l'on interroge les plus anciens d'entre nous, ils évoquent les noms et les souvenirs de ceux qu'ils ont connus ou de ceux dont parlaient leurs familles. Cette mémoire ne remonte pas plus loin que la fin des années 1800. On parle encore de certains d'entre eux, d'autres ont été oubliés, ce n'est donc pas un inventaire complet des artisans de cette époque qui est présenté ici, mais ce que la mémoire collective a transmis jusqu'à nous.

C'est grâce aux souvenirs d'André Feix, Simone Gaillegot, Robert Germane, Jean-Luc Hilaire, Raymond Jaladi, Lucien Labrunie, Michel Peyrat, Gérard Saulenc, Jeannette Vergne, que quelques-uns de ces artisans revivent dans ces pages.

Forgeron, maréchal-ferrant



Édouard Barot

Édouard Barot, mort pour la France en 1914 à l'âge de 21 ans, est répertorié comme forgeron. Sa fiche militaire indique qu'il était électricien ajusteur à Excideuil en Dordogne.

Son père, **Pierre Barot** était forgeron. La famille Barot vivait dans la maison en face de l'école.

Paul Brécy, né à Noailhac, était maréchal ferrant à Sarrazac dans le Lot. Il est mort en 1915, à l'âge de 25 ans. Son nom est gravé au Monument aux morts.

Michel Vaurie était forgeron au bourg. Son fils Antoine a été tué à l'ennemi en 1914.



Henri Bélie

Plus présent dans les mémoires, **Henri Bélie** né à Valeyrac près de Sarrazac dans le Lot, est arrivé à Noailhac lorsqu'il a épousé Marie Bouygue en 1925. Comme le dit sa fille, Simone Gaillegot, il n'était pas allé à l'école, mais il était très doué et savait tout faire de ses mains. Il avait travaillé chez un forgeron dans le Lot, ce qui lui a permis de créer son atelier et d'exercer pendant une bonne partie du 20^{ème} siècle son métier de forgeron, maréchal-ferrant au rez-de-chaussée de sa maison située au centre du bourg. Les voisins d'alors ont encore dans l'oreille le bruit du marteau tapant sur l'enclume selon un tempo bien précis, jusqu'à ce que le métal se laisse tordre.

Vivons local, vivons artisanal

Artisans d'hier

Ses factures portaient en en-tête les mentions suivantes : *Forge, Maréchalerie, Taillanderie, Serrurerie, Réparations de machines agricoles, herses articulées, charrues, fouilleuses, etc..., tous systèmes, Vente de vélos, Vente et réparations en tous genres, Huiles de graissage pour mouvements.*



Une telle polyvalence permet à Lucien Labrunie, qui l'a bien connu, de dire qu'Henri Bélie était le personnage central du village. En effet, les agriculteurs qui constituaient l'essentiel de la population noailhacoise aussi bien que les ménagères ne pouvaient se passer de lui pour les réparations courantes. Son principal travail était de fabriquer, réparer, entretenir les outils aratoires. Il savait en particulier façonner de petites charrues vigneronnes qu'il vendait à Meyssac. Il fut l'un des premiers à utiliser la soudure autogène.

Il avait une spécialité : la fabrication de radiateurs de cheminées. Il réalisait un réservoir en tôle d'un mètre de large et environ 80 centimètres de haut, d'une dizaine de centimètres d'épaisseur, muni d'une ouverture fermée par un couvercle sur le dessus et d'un robinet en bas. Cet objet étroit et à la surface légèrement ondulée était placé au fond du cantou et rempli d'eau. C'était donc une bouilloire géante qui fournissait de l'eau chaude à une époque où il n'y avait pas l'eau courante dans les maisons et où la cheminée était souvent la seule source de chaleur du bâtiment, allumée hiver comme été pour la cuisson des repas. Pendant les soirées d'hiver, on entendait chanter le grillon du foyer qui avait élu domicile derrière ce radiateur. Le forgeron était connu dans tout le canton de Meyssac pour cette production.

Par ailleurs, il a installé dans les étables une quantité d'abreuvoirs automatiques grâce auxquels les fermiers n'avaient plus à conduire leurs vaches à l'abreuvoir communal.

Dans la liste de ses travaux il y avait aussi le sertissage des boîtes de conserve, ce qui était très utile lorsque chaque famille tuait le cochon. Les casseroles, les poêles ou les bassines trouées n'étaient pas mises au rébus, confiées au forgeron, elles retrouvaient une seconde jeunesse. Il réparait les vélos, les voitures à l'occasion, et dans un autre registre, la conduite d'eau qui alimentait le bourg depuis la source de Goural, chaque fois qu'elle était endommagée, ce qui arrivait souvent.



Le coq

Il faisait aussi de la plomberie et de l'électricité. Il a installé chez quelques habitantes de la commune, les premières machines à laver le linge, qu'il fallait remplir d'eau manuellement et qui chauffaient au gaz mais qui évitaient quand même beaucoup de fatigue. Lorsque l'eau est arrivée dans les maisons, c'est encore lui qui a fait les branchements et fixé les robinets.

Il aimait faire de la ferronnerie, des rampes, des tables en fer forgé avec un miroir en guise de plateau. Le coq enseigne qu'il a forgé se dresse encore fièrement au coin de sa maison, en face de l'église.

Artisans d'hier



*Le travail à forger,
sous le porche*

À ses débuts, il ferrait les sabots de bois pour prolonger leur durée de vie. Mais il ferrait surtout les bœufs et les vaches employés aux travaux des champs. En premier lieu, il les sanglait dans le « travail », un dispositif servant à les maintenir et les immobiliser. Cet appareil était disposé sous un porche près de la forge et à la fin de sa carrière, il est resté quelques années près de la maison qu'occupe actuellement sa fille (ancienne maison Barot). Pour remplacer les fers sur les sabots des bêtes, il fallait retirer les anciens, enlever l'excédent de corne, faire chauffer dans la forge les nouveaux fers fabriqués sur mesure, les ajuster sur les sabots et les fixer avec des clous adaptés. Une odeur de corne brûlée se répandait alors dans le village. Cette opération permettait d'éviter les blessures aux pattes et les boiteries. C'était une activité très physique et salissante, les bêtes récalcitrantes ne se privant pas de lâcher leurs bouses sur le tablier de l'artisan. Elle a disparu avec l'arrivée des tracteurs qui ont peu à peu remplacé les animaux de trait.

La cigarette, souvent éteinte, vissée au coin des lèvres, le forgeron a sans doute encore exécuté bien d'autres travaux oubliés. Il ne connaissait ni dimanche ni jour férié, il était l'homme à tout faire entre 1925 et les années 1970.

Maçon, tailleur de pierre

Il ne fallait pas aller bien loin pour trouver tous les corps de métiers nécessaires à la construction d'un bâtiment, la commune offrait une grande diversité d'artisans.

Pierre Dayre était maçon, comme son père et ses deux frères. Il a travaillé à Noailhac avant de développer son entreprise à Brive. Il avait fait le mur d'enceinte du cimetière dans les années 1930. Il était spécialiste des fours à pain. Il a été maire de Noailhac en 1937 à 1959 avec une interruption pendant la guerre. Plusieurs ouvriers de Noailhac ont travaillé chez lui.



Joseph Peyrat du bourg, a appris son métier avec François Bourgès de Puy Boubou. Il était habile pour restaurer les bâtiments anciens. Il a employé quelques ouvriers dont son fils, **Michel**, dès sa sortie de l'école et pendant 3 ans. Ils ont travaillé ensemble durant 2 ans sur un chantier dans le Loiret. En 1969, lorsque Joseph a pris sa retraite, Michel a rejoint l'entreprise Bourgès.



*Elie Cognac jouant à la pétanque
avec Henri Bèlie*

Élie Cognac avait une petite entreprise, il se rendait sur les chantiers à moto, véhiculant l'un de ses ouvriers, **J e a n - M a r i e Chabreyroux**. Il a aussi employé **Pierre Fadat**. Son fils, **Bernard Cognac**, a travaillé un peu avec lui avant de créer son entreprise de travaux publics à Brive, où le plus jeune enfant de la famille, **Jean-Paul** a été engagé avant de devenir maçon à son compte.





Armand Jaladi d'Ornac était tout jeune lorsqu'il a commencé le métier de maçon dans l'entreprise Dayre. Il a participé à la construction du mur du cimetière ainsi qu'à celle d'un mur de soutènement au bord de la voie ferrée à Turenne pour la Compagnie des chemins de fer. Il a travaillé chez Dayre à deux reprises, mais aussi à Brive avec Élie Cognac.

À la suite d'un arrangement familial, il a repris la propriété d'Ornac lorsque son frère Ferdinand et sa belle-sœur Madeleine, qui s'en occupaient auparavant, se sont installés à La Bastidie. Il a exploité sa ferme de 1936 à 1953.

Il est retourné à son métier de maçon vers 1955 et s'est mis à son compte à Brive en s'associant avec un autre artisan, Baptiste Briat. Plus tard, son fils **Jean-Marie Jaladi** a pris la suite.

Claude Lestrade a travaillé à Brive chez Labaudinière avant de monter son entreprise à Noailhac. Il a été maire de 1977 à 1995. Son fils **Francis** a pris sa succession.

Le frère de Claude, **Raymond Lestrade** a débuté chez Dayre et a développé son affaire à La Courtine dans la Creuse.

La plupart des maçons étaient aussi tailleurs de pierre.



Claude Lestrade

Menuisier, Charpentier, Scieur de long

Les menuisiers et les scieurs de long, travaillaient souvent à domicile et déplaçaient tout leur matériel de chantier en chantier : scies, rabots, varlopes...

Sur le Monument aux Morts, figure le nom de **Baptiste Champ**. Il est mort à la guerre en 1915, il était scieur de long à Collonges.

Monsieur Vaurie de La Pacherie, arrière-grand-père de Jean-Luc Hilaire, était menuisier charpentier et agriculteur. Il fabriquait des portes, il reste encore dans un bâtiment des morceaux de bois qu'il utilisait pour cet usage. Il a aussi fait des cercueils lorsque c'était nécessaire. Ferdinand Jaladi a été apprenti chez lui avant de devenir agriculteur.

Marcel Coudert, père de Jean-Louis, était menuisier et vivait dans la maison de Madame Le Bihan à La Rougerie.

Gilbert Coudert, frère de Marcel, était le plus jeune enfant de la famille Coudert du Peuch. Il était aussi menuisier. Il a fabriqué les portes d'une grange du bourg, installé sur place dans un garage voisin. Il a poursuivi son métier à Allasac où il a vécu avec sa femme Adrienne Girard.

C'était également le métier de **Léopold Gramat** qui a débuté à Noailhac et a continué à Collonges quand il s'est marié. Il avait fabriqué des tables en peuplier pour le café du bourg.

Élie Chambeaudie de Brousse, natif de Lanteuil, a réalisé, entre autres, la charpente d'une grange dans le centre du bourg en 1951. La maçonnerie avait été faite par Elie Cognac et Jean-Marie Chabreyroux.

Artisans d'hier

Les bois de cette grange ont été débités par **les frères Pierre et Jean Marti**, scieurs de long entre autres spécialités, puisqu'ils ont aussi fait la couverture. À la demande, ils installaient leur scierie au plus près du lieu où les arbres avaient été abattus. Plusieurs personnes se souviennent d'avoir vu leur chantier à la carrière (où se trouvent les containers de tri du bas du bourg). Il fallait faire avancer à la manivelle le chariot sur lequel le tronc était posé et la lame actionnée par un moteur débitait des planches. L'alimentation de ce moteur, se faisait depuis une cabine qui transformait le courant. Ces branchements de fortune entraînaient souvent des pannes....



Maurice Parouteau

Vers la fin des années 1950, un jeune menuisier, **Maurice Parouteau** de Chauffingeal, s'est installé dans le bourg (dans l'ancienne maison Dayre, achetée ensuite par Raymond Lestrade). Il y a travaillé dur pendant les premières années de son mariage avant de s'installer aux Escrozes de Brive où ses fils ont développé l'affaire. Dans l'atelier de Noailhac il a laissé plusieurs doigts ! Jeanne Germane, qui gérât à cette époque la cabine téléphonique a souvent raconté qu'elle avait été secouée lorsqu'un jour il était arrivé tenant ses doigts ensanglantés pour lui demander d'appeler le docteur...



La charpente d'une grange du bourg en cours de réalisation

Couvreur

Monsieur Gouygou était couvreur, il vivait dans l'actuelle maison Devecis-Verlhac près de l'école. Lucien Labrunie raconte qu'à 80 ans, il se promenait sur le toit du clocher, pour réparer la couverture, retenu par une simple corde.

Comme bien des artisans de cette époque, les frères **Pierre et Jean Marti** étaient polyvalents. Ils savaient à peu près tout faire. Le métier de couvreur était une de leurs spécialités. Ils avaient réalisé la couverture d'une grange du bourg. Rappelons qu'ils pratiquaient l'activité de scieurs de long et avaient également une batteuse.

Plâtrier, Peintre



Roger Mourigal

Roger Mourigal de Courlat était plâtrier peintre. Son entreprise réalisait des chantiers à Noailhac mais aussi à Meyssac et à Brive. Deux de ses fils, **Jean-Paul** et **Robert** ont été ses ouvriers. Plus tard, Jean-Paul s'est installé à son compte. Robert a travaillé chez un autre patron avant de faire carrière à la SNCF. Roger Mourigal a cessé ses activités vers 1975.

Même métier pour **Albert Marsoulaud** qui habitait dans le bourg, entre les maisons Vichy et Peyrat. La tendance dans les années 50-60, était à la peinture faux bois, c'est ce qu'il avait fait sur le soubassement d'une pièce du café du bourg. Robert Germane se souvient qu'il utilisait un bouchon de liège pour obtenir cet effet, une technique qui l'amusait particulièrement. Après son mariage avec Denise Girard, il est parti à La Courtine.

Vivons local, vivons artisanal

Artisans d'aujourd'hui

Albert Vichy qui a vécu quelques années au bourg était lui aussi peintre. Il s'est installé à Brive et son fils a repris l'entreprise après sa mort.



Entreprise multiservices



Gérard Saulenc a d'abord été technicien à l'aéroport Charles de Gaulle, en Seine et Marne, où il s'occupait du balisage. Il s'est installé à Brousse en 1992 et a créé son entreprise, IDMS : Installation Dépannages Multi Services, qui a fonctionné une dizaine d'années.

Il était capable de faire de l'électricité, de la plomberie, de la zinguerie, aussi bien que du chauffage, tapisserie, peinture, carrelage, revêtement de sol, sanitaire. Il proposait également de réaliser de petits travaux de maçonnerie, couverture, menuiserie, montage de kits, ou de faire du dépannage électroménager toutes marques, en bref tout ce qui est nécessaire dans une maison. Il a d'ailleurs restauré une maison de Collonges de la cave au grenier.

Entrepreneur de travaux publics

Des jeunes gens nés à Noailhac ont créé leur entreprise ailleurs. Citons deux d'entre eux :

Baptiste Peyrat a travaillé à Noailhac avant de partir à Meyssac.

André Bouygue a aussi débuté à Noailhac, il est parti en Haute Corrèze puis à Meyssac. Il a fait la route de Brousse à Rocheperied.



André
Bouygue

Mécanicien



Yvon Feix, né à la Rougerie, a fait son apprentissage au garage Mercier à Meyssac. Il a travaillé pendant 5 ans au garage Mercédès, chez Vialle à Brive avant de créer son entreprise à Rocheperied. Il faisait de la mécanique générale et s'occupait surtout des machines agricoles. Philippe Serrager a travaillé chez lui pendant 14 ans ainsi qu'Alain Coudre, pendant une courte période. Il a continué seul jusqu'à sa retraite. Les 5 dernières années c'est son épouse Colette qui a assuré la direction de l'affaire. Ses clients disent qu'il était très adroit, capable de fabriquer n'importe quelle pièce, de faire une réparation avec peu de chose, et ça marchait ! Il était un peu inventeur, il avait par exemple conçu lui-même une machine à démonter les pneus.

Artisans d'hier

Émile Jarrige, né au bourg (maison Parouteau), s'est installé à Meyssac en 1922 comme transporteur de bois de chauffage, puis mécanicien auto. Il a obtenu une concession de transport de personnes et de marchandises sur le parcours Curemonte Brive (par Meyssac, Collonges, Noailhac, La Rougerie, Montplaisir) en 1929. Après la guerre il est revenu à son activité de garagiste, complétée par le transport en taxi et ambulance jusqu'en 1962.



Les artisans ruraux

Entrepreneur de battage

Quelques agriculteurs exerçaient un autre métier, ils étaient considérés comme artisans ruraux, les entrepreneurs de battage par exemple. Leur chiffre d'affaires ne devait pas dépasser celui de la propriété. C'était souvent l'épouse qui s'occupait de la ferme quand le mari pratiquait des activités saisonnières.

La batteuse avant la dernière guerre



Jean Jaladi de Cognac faisait les battages à la saison.

Pour faire marcher la batteuse des frères **Pierre et Jean Marti**, il fallait installer un énorme moteur sur roues tiré par des bœufs et mettre des mèches allumées pour le démarrer. C'était une opération qui prenait beaucoup de temps. En complément de leurs activités, les frères Marti qui vivaient à la Rougerie dans des maisons voisines, avaient deux pressoirs, un petit et un gros, avec lesquels ils faisaient du cidre. Ils se déplaçaient à domicile.



Jean Parouteau
de Chauffingeal avait
aussi sa batteuse.

Plus récemment,
Yvon Arlie faisait les
battages. Sa machine a
encore marché lors du
Comice agricole de
2019 à Noailhac.



La batteuse d'Yvon Arlie lors du comice de 2019

Bouilleur ambulant

Il faut distinguer **bouilleur** et **bouilleur de cru**. Ce dernier, propriétaire d'arbres fruitiers ou vignes, a l'autorisation de faire distiller les fruits de sa récolte pour sa consommation personnelle, sans en faire commerce. Ce privilège, très réglementé et surveillé, était transmissible par héritage jusqu'en 1959 et s'éteindra avec les derniers détenteurs.

Le **bouilleur** quant à lui, est le **distillateur** qui fait marcher l'alambic, le plus souvent ambulant. La législation contraint le bouilleur ambulant à installer son alambic dans un lieu public désigné par les maires qui doivent recevoir l'agrément des Douanes et droits indirects. La réglementation très stricte, dictée par ce service, impose de nombreuses contraintes administratives au bouilleur comme au bouilleur de cru.

Vers le milieu du siècle dernier, Jeanne Germane, au bureau de tabac-café-épicerie du bourg, était habilitée à remplir les carnets pour la déclaration de distillation et la délivrance d'un titre de mouvement, précieux documents sans lesquels personne n'avait le droit de transporter de l'alcool. Lorsque le commerce a fermé ses portes, il fallait se rendre au café-restaurant Albert à Collonges, pour obtenir la déclaration réglementaire. Plus tard, les bouilleurs eux-mêmes effectuaient cette tâche.

Jean-Marie Chabreyroux, a été l'un des bouilleurs, sa maison était tout près de la Place de l'Eglise.

Plus tard, **Alain Lestrade**, exploitant agricole et restaurateur, a installé son alambic près de l'ancien cimetière, pendant quelques années. Les bouilleurs ambulants s'installaient aussi dans d'autres villages de la commune.

René Chèze, frère de Fernand Chèze du Rieux, venait à La Rougerie.



Alain Lestrade



Georges Maurie

Monsieur Boutang de Collonges se mettait près de la route départementale.

André Feix qui se souvient d'eux, cite aussi **Émile Chambeaudie**.

Georges Maurie était également l'un des bouilleurs.

Monsieur Cheyroux de la Martinie, quant à lui, se plaçait à Chabrignac.

L'arrivée du bouilleur dans le bourg, chaque année, plusieurs semaines après les vendanges, apportait un peu d'animation. Il installait son alambic sur la place de l'Eglise et les fermiers, chacun à leur tour, déchargeaient leur charrette transportant le bois pour le feu et les comportes qui débordaient de marc de raisin ou de prunes fermentées. Le maître de l'alambic allumait la chaudière, plaçait le marc ou les fruits dans la cuve pour les amener lentement à ébullition. Et, commençait alors la lente alchimie qui permettait à l'alcool de se vaporiser et de s'échapper par la pipe pour se transformer en liquide dans le condenseur. Il fallait être patient, mais on ne s'ennuyait pas, on sortait le casse-croûte. Il y avait toujours des curieux autour de l'alambic et les conversations allaient bon train dans les vapeurs d'alcool qui flottaient dans tout le village. Dès l'arrivée, très attendue, d'un petit goutte-à-goutte qui coulait dans le seau à 70°, certains n'hésitaient pas à goûter cette gnôle qui faisait un peu tousser... À la fin de la distillation, l'alcool n'était plus qu'à 45° ou 50° environ. La qualité variait, l'eau de vie de prune était la plus prisée.

Entre chaque distillation le bouilleur nettoyait son alambic et les déchets disparaissaient dans un trou, au milieu de la place de l'Eglise. On savait qu'il y avait au-dessous une mystérieuse citerne qui intriguait beaucoup les enfants. C'était en fait un vestige du château des Noailles, les fouilles de 2018 l'ont confirmé. Mise dans de petits tonneaux, des bouteilles ou des dames-jeannes entourées de paille, la gnôle vieillissait dans les caves. On la consommait avec le café, pour digérer... « Tu prendras bien une goutte ! », une telle invitation ne se refusait pas. Elle servait aussi de désinfectant pour soigner les hommes et les animaux...

Fournier

Jules Chalvet était Fournier, il faisait cuire le pain pour les habitants du bourg mais ne préparait pas la pâte comme un boulanger. Seuls ceux qui possédaient un four ne faisaient pas appel à ses services. Toutes les semaines, le samedi, il se chargeait de l'approvisionnement en bois et chauffait le four. Il passait ensuite dans les maisons pour donner l'heure de l'enfournement puis il surveillait la cuisson. Le four lui appartenait, il fallait donc le rémunérer pour ses services, à la fin de l'année comme le voulait l'usage. Le forgeron et d'autres artisans procédaient de même, le paiement se passait au cours d'un repas, souvent au restaurant. Avec sa femme Céline, Jules Chalvet s'occupait aussi de son café, restaurant, hôtel (maison de Catherine Lejeune). Il était également

tambour de ville et possédait quelques terres. Lorsqu'il moissonnait à la faucille au-dessous du cimetière, on l'entendait chanter depuis le bourg, il avait une voix très puissante. Jules Chalvet était très populaire, un brave homme comme on disait alors. Lucien Labrunie se souvient qu'il lui chantait des chansons en face de la forge, assis sur les marches de la maison de Célanie Chalvet, sa mère. Le four était accolé à cette maison et le passage des camions de livraison qui approvisionnaient l'épicerie voisine posait problème. En tournant, ils déchiraient leur bâche ou arrachaient des lauzes du four.

Jules Chalvet a cessé son travail de Fournier pendant la guerre de 39-45. Il est décédé en 1940. Sur son lit de mort, il énumérait encore les noms de ses clients et les heures d'enfournement du pain. **Monsieur Girard**, qui avait un four dans le bas du village, a ensuite pris la relève.

Couturière



Joséphine Delpuch

Cécile Brécy née Vaurie, était culottière. Elle vivait dans la maison de Mme Leroy au bourg. Son fils, Paul Brécy, décédé à la guerre en 1915, figure sur le Monument aux morts.

Joséphine Delpuch, née Laujol, était couturière dans une maison bourgeoise à Paris, où son mari, Édouard, travaillait également. À la mort de celui-ci, tué dans la Marne en 1914, elle est rentrée à Noailhac chez ses parents qui étaient métayers. Ils ont acheté la maison dans laquelle ils vivaient, Joséphine y a élevé sa fille Germaine et continué son métier de couturière. Jeannette Vergne raconte qu'il lui arrivait d'aller travailler à pied à Martel où elle restait jusqu'à ce que son ouvrage soit terminé.

Germaine Mourigal est aussi devenue couturière et a toujours travaillé avec sa mère Joséphine Delpuch. Après son mariage avec Marcel Mourigal, elle a vécu à Brive. Le week-end, le couple venait à Noailhac à vélo, rejoindre Joséphine qui s'occupait de son père. Plus tard, Germaine a récupéré sa mère et son grand-père à Brive.

Après la mort du père Laujol, Joséphine est restée à Brive. C'était une couturière reconnue, elle avait l'art de la coupe. Elle employait des apprenties et des ouvrières. Mère et fille se sont constitué une belle clientèle, elles ont réalisé de magnifiques robes de mariées, dont elles étaient très fières, elles étaient aussi spécialistes des tailleurs et des manteaux.

Chaque week-end, elles s'installaient à Noailhac où elles recevaient les clientes de la commune dans leur maison, qui est actuellement la maison de Jeannette et



Germaine Mourigal

Jean-Louis Vergne. Elles prenaient les mesures, donnaient des conseils pour l'achat du tissu. Un modèle s'ébauchait et l'on attendait la semaine suivante pour le premier essayage, ou, si la cliente était pressée, il était possible de retrouver les couturières à Brive en cours de semaine. Après quelques essayages et retouches, chacune pouvait exhiber son nouveau tailleur sur mesure à Pâques par exemple, à la sortie de la messe où toute la commune se retrouvait. Elles ont cousu bien des tenues pour les cérémonies, ou pour un usage plus courant. Quelques petites filles d'autrefois se souviennent des habits qu'elles ont taillés pour elles mais aussi pour leurs baigneurs. Vers 1975, la famille s'est installée définitivement à Noailhac où Joséphine a pris sa retraite. Germaine a continué à travailler quelques années encore. Elle est décédée en 1990.

Élise Faure au bourg faisait de la couture. André Feix se souvient qu'elle cousait les blouses des enfants pour la rentrée.

Tailleur

Étienne Dufaure aux Palètres était tailleur d'habits vers 1890. Raymond Jaladi précise que sa femme était couturière.

Plus tard, dans la même famille, **Monsieur Dufaure** était tailleur à l'Archassal (actuel emplacement de la maison de Mr et Mme Leroux).

Sabotier

Monsieur Dellac, marié avec une fille Beylie, était artisan sabotier à La Guille avant 1914.

Coiffeur

Armand Jaladi d'Ornac, avait appris à couper les cheveux à l'armée. La semaine, il était maçon. Il a exercé le métier de coiffeur seulement le dimanche, de 1932 à 1936 environ. Il avait acheté des fers à friser pour pouvoir coiffer aussi les femmes. La première fois qu'il s'en est servi, il a pris sa belle-sœur, Madeleine Jaladi, comme cobaye. De cette période, il reste chez ses enfants, un poêle bleu en fonte émaillée, un miroir et une table de toilette qui meublaient son local.

Léon Girard a acheté le fonds d'Armand Jaladi. Lui aussi a été coiffeur pendant un ou deux ans au rez-de-chaussée de la maison Joubertou (actuellement Lestrade), en face de la salle des fêtes...



Le salon de coiffure se trouvait dans la 2^{ème} maison à gauche, au milieu de la rue de la Liberté



Marcel Feix en 1929

Ce fonds a ensuite été vendu à **Marcel Feix** de la Rougerie, qui a rasé les barbes et coupé les cheveux des hommes du pays le dimanche matin pendant quelques années. Le miroir qu'il utilisait est encore dans la maison familiale.

Les coiffeurs comme les autres artisans, payaient une patente.

Artisans ambulants

Des artisans ambulants faisaient leur tournée à Noailhac pour vendre leurs productions, les boulangers-pâtisseries ou les bouchers-charcutiers par exemple. Ils venaient en général de Meyssac, de Turenne ou de Brive. Il y avait aussi ceux qui occasionnellement faisaient des travaux à domicile et restaient chez les particuliers jusqu'à la réalisation du travail demandé, comme les matelassiers ou les rempailleurs de chaises.

Les artisans aujourd'hui

METALLIER
COULIE OLIVIER

ESCALIER
PORTAIL
GARDE-CORPS
MENUISERIE METALLIQUE

06 22 44 29 29

LA PACHERIE 19500 NOAILHAC
coulie.olivier1066@gmail.com

PRAT
SOUDEURE - METALLURGIE
Soud. : 033 649 633 00012
06 63 39 70 46

FABRICATION POSE ET REPARATION
GARDE-CORPS
PORTAILS - PORTES
AUTRES STRUCTURES METALLIQUES
ACIER - INOX - ALUMINIUM

ALEXANDRE PRAT
27 rue du printemps
19130 Saint Aulaire
prat.soudure-metallurgie@outlook.com

JM
COUVERTURE
Jean-Michel PRAT
19500 NOAILHAC

COUVERTURE
CHARPENTE
CONSTRUCTION
OSSATURE BOIS

05.87.43.96.89
06.28.45.75.46
jm.couverture19@gmail.com

Bureaux et Dépôt
Le Peyroux - Rte d'Argentat
19360 MALEMORT

Jacqueline Antonet
Voyance, développement personnel
et magnétisme.
06.87.30.12.12.

Sur rendez-vous du lundi au samedi:
Rochepey 19500 Noailhac
<http://www.jacqueline-tarologue.fr/>
jacqueline.tarologue@gmail.com

Entretien
Espaces Verts

Tonte
Taille de haie
Débroussaillage
Nettoyage
Déchets
Petits travaux

Ponctuel
ou
annuel

Julien Michaud
La Doradie 19500 Noailhac 06-10-92-90-74

arelec19

- Electricité -
- Climatisation -
- Chauffage -
- Pompe à chaleur -
- Aérothermie -
- Géothermie -
- Electroménager -

A. Rodrigues
Tél: 06.40.64.52.06
La Doradie
19500 NOAILHAC

TMM
Grilles Seigne

TECHNIQUES MENUISERIE MODERNE
PVC. BOIS. ALU / NEUF. RENO.

menuiserieexterieures.fr

Julien Didière
Coloriste Visagiste
Hommes Femmes Enfants
Votre coiffeur à domicile

Pour me joindre:
06.64.52.88.08
05.55.25.30.61
julien.didiere@gmail.com

SARL LAFFAIRE ENERGIES
Plomberie - Chauffage - Sanitaire
Nouvelles énergies

INSTALLATION
ENTRETIEN
DEPANNAGE

06 33 07 23 06

Ets **LESTRADE** S.A.R.L.

Bâtiment - Travaux Publics
Location de Matériels

Tél. 05 55 25 34 97 - Port. 06 81 74 37 61
Fax 05 55 84 03 15

Vivons local, vivons artisanal

Artisans d'aujourd'hui

Coiffeur à domicile : Julien Didière

06 64 52 88 08



Installé avec sa famille depuis treize ans vers Orgnac, Julien Didière est coiffeur à domicile depuis environ dix ans. Il travaillait auparavant dans un salon de coiffure standard, mais afin d'avoir une certaine liberté familiale il a fait le choix d'aller au domicile de ses clients. Il travaille sur un rayon de 10/15 kilomètres de Beynat à Sarrazac.

Sa clientèle est harmonieusement répartie entre femmes, hommes et enfants. Il s'occupe des coupes, brushings, et couleurs mais fait rarement des permanentes. Il effectue également des lissages à la kératine qui permettent de garder les cheveux lisses et soyeux pendant plusieurs mois. Un bonheur pour les adeptes du brushing !

Il a fait partie des commerces concernés par l'obligation de fermeture lors des deux confinements mais heureusement les aides de l'Etat sont arrivées à point nommé pour l'aider à traverser cette période. Toutefois il n'a pas retrouvé toute sa clientèle habituelle. En dépit de cette crise Covid, cela lui a néanmoins apporté une autre clientèle qui préfère se faire coiffer à domicile plutôt que d'aller dans un salon potentiellement plus à risques. Souvent, toute la famille se fait coiffer en même temps à l'intérieur de leur maison ou à l'extérieur s'ils le souhaitent et si le temps le permet.



Il dispose d'un magnifique salon de coiffure personnel à son domicile dont profitent parfois ses voisins les plus proches qui peuvent faire escale pour une petite coupe. Pour ce reportage Raymond Jaladi s'est fait fort beau et je pense que tous le reconnaissent malgré le masque.

Julien Didière n'a pas de regret de son poste en salon de coiffure. Il est heureux de sa situation et sa famille y trouve un bon équilibre.

Couvreur: Jean-Michel Prat

06 28 45 75 46



La famille Prat habite depuis douze ans sur Noailhac. Fort de 34 années d'expérience acquises dans le métier, Jean-Michel a ouvert avec son fils Dylan son entreprise de charpente et couverture sur la commune. Son atelier se trouve quant à lui à Malemort au Peyroux tandis que Sylvie son épouse élève des chiens. Ils ont quatre fils et Jean-Michel Prat a réussi à leur transmettre la passion de son métier : deux sont couvresseurs, un est métallier et un charpentier. Bien que trois d'entre eux soient indépendants, ils travaillent sur les gros chantiers en famille. Une comptable et un apprenti complètent l'équipe fort sympathique. Je passe chez eux en fin de journée et tous sont disponibles, souriants et partagent volontiers leur savoir. Je découvre ainsi le garde-corps qu'est en train de terminer Alexandre Prat qui orn timer bientôt une maison corrézienne.



Cinq véhicules font partie de l'entreprise : un fourgon, deux camionnettes, un camion benne et un camion grue.

Vivons local, vivons artisanal

Actuellement ils travaillent sur le bâtiment de la Saur derrière l'hôpital de Brive. En règle générale ils ont deux gros chantiers par mois, le reste de l'activité se partage entre les résuivis de couvertures et divers travaux moins conséquents, sans oublier les ramonages de conduits à l'automne.. Ils rayonnent de Tulle à Saillac en passant par Laguenne, Chamboulive, Seilhac, Meyssac et Puy d'Arnac en posant aussi bien du bac acier, que de belles ardoises de construction neuve.

Spécialistes de la rénovation, l'équipe de JM Couverture réalise également des chantiers sur construction neuve.



Le principal souci suite aux événements Covid est l'approvisionnement notamment en bois. En effet le bois part en Chine pour les traitements qu'ils n'ont plus le droit de faire eux-mêmes et revient quand il peut. Les délais sont impressionnants. En février M. Prat commande les ardoises d'Espagne dont il va avoir besoin en Septembre. Pour les bacs acier il faut compter en moyenne cinq semaines. Cela nécessite pour ces artisans de bien programmer leurs chantiers.



Soucieux de suivre les évolutions du métier et des matériaux, comme beaucoup d'artisans, l'entreprise pose maintenant du tri-latte : ces panneaux isolant mis entre la charpente qui isolent et finissent le travail. Vu de l'intérieur les éléments forment le plaquo ou bois.

Pour la famille Prat, la couverture est plus qu'un métier, c'est une évidence.



Artisans d'aujourd'hui

Electricien : Amandio Rodrigues

<https://www.arelec19.fr/> 06 40 64 52 06



Après un CAP électrotechnique et un bac MAEMEC (Maintenance des appareils et équipements ménager et de collectivité) et après avoir travaillé dans différentes sociétés sans proposition d'évolution , j'ai décidé de créer mon entreprise en 2011.

Habitant Noailhac depuis 2004, c'est donc tout naturellement que je décidais de m'installer dans ce village sous l'enseigne ARELEC 19 ...A. R pour Amandio Rodrigues Electricité.



Mon activité est de réaliser des chantiers en électricité générale, de chauffage , ainsi que la pose de pompe à chaleur aérothermie, géothermie et également des climatisations que ce soit pour des particuliers ou entreprises.



Je possède la qualification RGE qualipac ainsi que l'habilitation pour les fluides frigorigènes , qualifications reconnues par le gouvernement et pouvant donner droit à des aides de l'état pour la réalisation de travaux de rénovation.

Mon secteur d'activité se situe en Corrèze, Lot et Dordogne .

Vivons local, vivons artisanal

Artisans d'aujourd'hui

Jardinier : Julien Michaud

06 10 92 90 74



Julien est installé à Noailhac , et vit en couple avec Coralie Coupé . Ils ont une petite Charlotte âgée de 5 ans.

Installé en création d'entreprise depuis 4 ans en cesu . (Chèque emploi service universel). Julien travaille en parallèle comme cantonnier à la mairie de Lagarde Marc la Tour.

Son activité consiste à l'entretien parcs et jardins (Tailles, tontes, petits aménagements talus, préparation terrain potagers.)

Equipements :

Hormis le matériel courant de tonte, Julien a également une tailleuse haie, tronçonneuse, souffleur . Ce matériel étant en mode batterie afin de réduire le bruit et la pollution. Il dispose également d'un broyeur de végétaux et donne les copeaux si besoin pour éventuels aménagements de jardins.



Sa zone de rayonnement d'activité se situe sur du local ainsi que St Pantaléon de Larche et Ussac pour les gros chantiers de tonte et Brive et Tulle pour des plus simples entretiens.



Artisans d'aujourd'hui

Maçon : Francis Lestrade

06 81 74 37 61



Francis Lestrade fait partie d'une très ancienne famille de Noailhac. Un des ses ancêtres était en 1695 Maître sargers (Ils étaient des tisserands fabricants de tissus en laine de serge) à la Cisterne .

Francis a créé sa propre entreprise en 1990 « la Sarl Lestrade »

En 2001 lorsque son père Claude Lestrade l'ancien maire de Noailhac a pris sa retraite il a intégré son entreprise à la sienne .



Il a diversifié alors son activité de maçonnerie en investissant dans un atelier de taillage et façonnage de pierres il peut ainsi réaliser des dallages en pierre du pays .

Cela lui permet de faire des restaurations en toute autonomie.



Il a aussi un atelier de préfabrication d'éléments en béton armé.

Il se veut une entreprise locale en œuvrant en collaboration constante avec des partenaires locaux pour maintenir et dynamiser le tissu économique de notre région .

Vivons local, vivons artisanal

Artisans d'aujourd'hui

Menuisier : Gilles Seigne

06 14 80 76 08



Gilles Seigne, habitant de la Rougerie depuis quelques années a naturellement créé son entreprise de menuiserie générale en 1998.



Son travail consiste à fournir et poser toute menuiserie générale PVC , bois , aluminum.

Volets battants, volets roulants, stores , moustiquaires, porte , portes de garage, portails automatismes, garde-corps, clôtures etc



Il est agréé Qualibat RGE .

Le label **RGE** (Reconnus Garant de l'Environnement) a été instauré en 2011 pour permettre aux particuliers, désireux de faire des travaux d'économie d'énergie chez eux, de faire appel à des professionnels compétents et qualifiés. Il s'agit d'une garantie de qualité pour trouver un professionnel reconnu

Artisans d'aujourd'hui

Métallier: Olivier Coulié

www.armetal19.fr 06 22 44 29 29



Olivier Coulié habite Noailhac depuis 2002

Avec son épouse Chrystèle, ils ont repris une maison en ruines route du Peyratel, au lieu dit la Pacherie et au fil du temps ont construit une maison à ossature bois et habillage de pierres.

Leur fils Paul a fréquenté l'école de Noailhac et est aujourd'hui collégien.

Olivier Coulié a travaillé pour la société Sermati à Saint Céré, spécialisée dans la fabrication d'outillage pour l'aéronautique, avant de prendre ou reprendre son indépendance et créer à Noailhac l'entreprise ARTMETAL 19.



Exerçant sous le statut de micro-entreprise, il a développé depuis 2017 une activité de fabrication et restauration de tout type de produits métalliques : escaliers bois/métal, garde-corps, portails, verrières, menuiseries métalliques, etc...

Son expérience et son savoir faire ont attiré une clientèle, essentiellement de particuliers, venant de toute la région.

Ses réalisations sont visibles sur le site internet de l'entreprise et sur les réseaux sociaux (face book notamment).



La commune est heureuse d'avoir sur son territoire un artisan d'une grande compétence professionnelle, toujours prêt à participer à la rénovation du patrimoine communal à prix d'ami !

Vivons local, vivons artisanal

Artisans d'aujourd'hui

Plombier : Matthieu Laffaire

06 33 07 23 06



Mathieu Laffaire est un jeune plombier d'un peu plus de 30 ans dont toute la famille habite Noailhac. En effet ses grands parents étaient agriculteurs sur la commune et son frère vient de créer une société de vérification d'installations et de matériels pour plus de sécurité.

En ce qui le concerne il est ici depuis 1991 et a créé sa société en 2013. A départ à 16 ans quand il a fallu choisir un métier il commence la plomberie mais sans appétence particulière. Maintenant c'est devenu une passion.

Durant toutes ces années il a suivi et suit des formations pour se maintenir au courant tant des nouveautés que des nouveaux produits ou normes et ainsi il est RGE.



Le label **RGE** (Reconnus Garant de l'Environnement) a été instauré en 2011 pour permettre aux particuliers, désireux de faire des travaux d'économie d'énergie chez eux, de faire appel à des professionnels compétents et qualifiés. Il s'agit d'une garantie de qualité pour trouver un professionnel reconnu.

Il assure aussi bien la petite fuite d'eau que l'installation d'équipements comme des pompes à chaleur. Il assure, l'étude, le dossier de prime pour ses clients, la pose et le service après vente.

La charge devenant trop lourde pour lui tout seul, il s'associe en 2020 avec Damien Gaubert qui habite St Julien Maumont. Ils partagent ainsi les chantiers et l'administratif à compter d'une cinquantaine d'heures par semaine chacun.

Ils rayonnent sur plus de cinquante kilomètres à la ronde.

Pompe à chaleur et chauffe-eau thermodynamique installés en remplacement d'une chaudière à fioul.



« Je suis un saisonnier » me lance t'il. L'été nous posons des climatiseurs et l'hiver des pompes à chaleur. Bien entendu toute l'année il y a de la plomberie et à eux deux ils enchainent avec plus d'efficacité les chantiers répondant aux demandes de la clientèle.

Voyante : Jacqueline Antonnet

06 87 30 12 12



Le cabinet de voyance, magnétisme et développement personnel de Noailhac

Jacqueline Antonnet est une enfant du pays. Sa maison sur la route des crêtes fut la première maison de Rochepied. Depuis sa plus tendre enfance elle suit son père, sourcier et elle comprend vite qu'elle est différente et que son don de ressenti doit être valorisé. Elle exerce sa profession de trois manières différentes selon les consultations.

Elle est tarologue c'est-à-dire qu'elle utilise le tarot de Marseille pour deviner l'avenir. Ces cartes représentent des personnages, des chiffres et des couleurs. Chaque carte représente un symbole. Chaque tirage indique un avenir possible mais la personne garde tout son libre arbitre face aux prédictions de Jacqueline.



Par ailleurs elle utilise son magnétisme pour soigner. L'onde émise permet d'accélérer la cicatrisation, soigne, procure du bien-être, de la détente ou de l'énergie. « Je ne suis pas médecin mais j'apporte un soin si la personne est réceptive ».

Le développement personnel est le troisième volet de son activité. Il permet de se libérer des conséquences éducatives et sociales pour être soi-même par les prises de conscience. C'est le grand ménage de printemps de l'esprit afin de diriger son énergie vers l'essentiel avec le sentiment d'être pleinement vivant. « Etre en paix avec soi-même »



Elle reçoit 4 à 5 clients par jour dans une réelle relation d'écoute et d'aide et les guide vers un mieux. Il s'établit une relation de confiance et de confiance. Afin d'exercer pleinement son métier il faut qu'elle soit bien équilibrée dans son corps et dans sa tête. Les abeilles dont elle s'occupe et dont elle commercialise les produits l'aident dans le maintien de son bien-être. Jacqueline Antonnet a une profonde envie d'aider les autres. Cela lui demande énormément de travail. Elle effectue de nombreuses recherches sur de multiples sujets afin d'être apte à répondre à toutes les situations.

« Prendre la souffrance et la transformer en paix »



Noailhac Info : le journal de la Mairie de Noailhac - Juillet 2021

L'animateur de la commission "Presse" est Caroline de Paysac.

Rédactrices et rédacteurs :,
Emmanuelle Boyer, Delphine
Rodrigues, Joseph Felipe-Louis,
Antoine Lamagat, Dany Lassalle,
Christian Lassalle, Dominique
Mézan, Caroline de Paysac, Mado
Thiaucourt. Merci aux personnes
ayant fourni des photos et à Joseph
Felipe-Luis pour ses nombreuses
prises de vues.

La mise en page a été réalisée par
Catherine Lejeune.

La maquette de ce journal a été finalisée le 15
juin 2021 Il a été imprimé le 30 juin 2021